Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X	✓	20X		24X		28X		32X

LE

JEUNE SERVANT DE MESSE

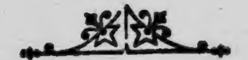
BASSE ET CHANTÉE

PAR

L'abbé Joseph Saint-Denis

CHAMBLY

QUÉ.

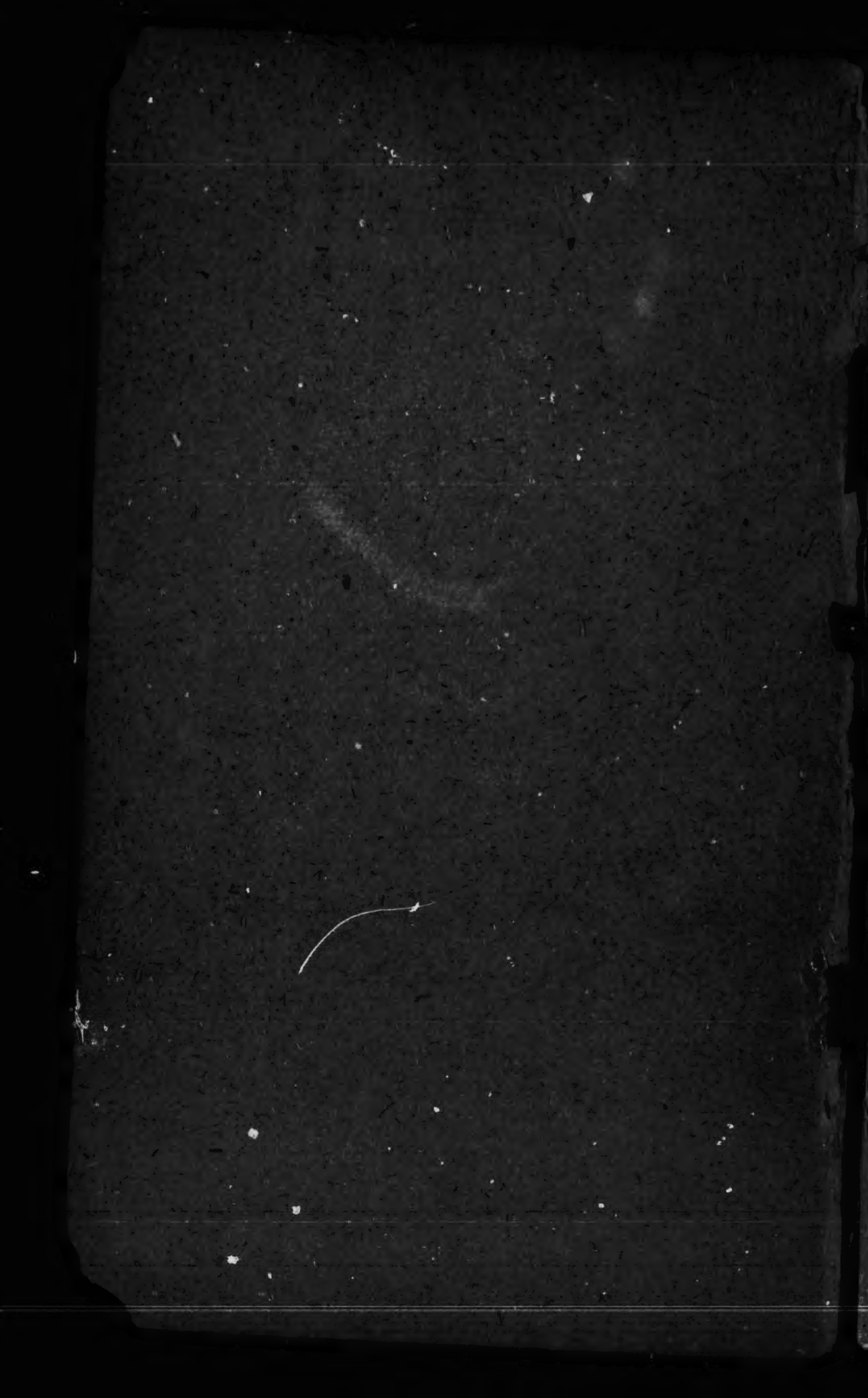


MONTREAL

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs-éditeurs

249 est, rue Lagauchetière

1913



LE JEUNE SERVANT DE MESSE



BASSE

ET

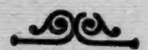
CHANTÉE

PAR

L'abbé Joseph Saint-Denis

CHAMBLY

Qué.



MONTREAL

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs-éditeurs

249 est, rue Lagauchetière

1913

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE

DE

MONTREAL

MONTRÉAL, LE 8 OCTOBRE, 1913.

MON CHER ABBÉ,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre nouvel opuscule : *Le jeune servant de messe basse et chantée.*

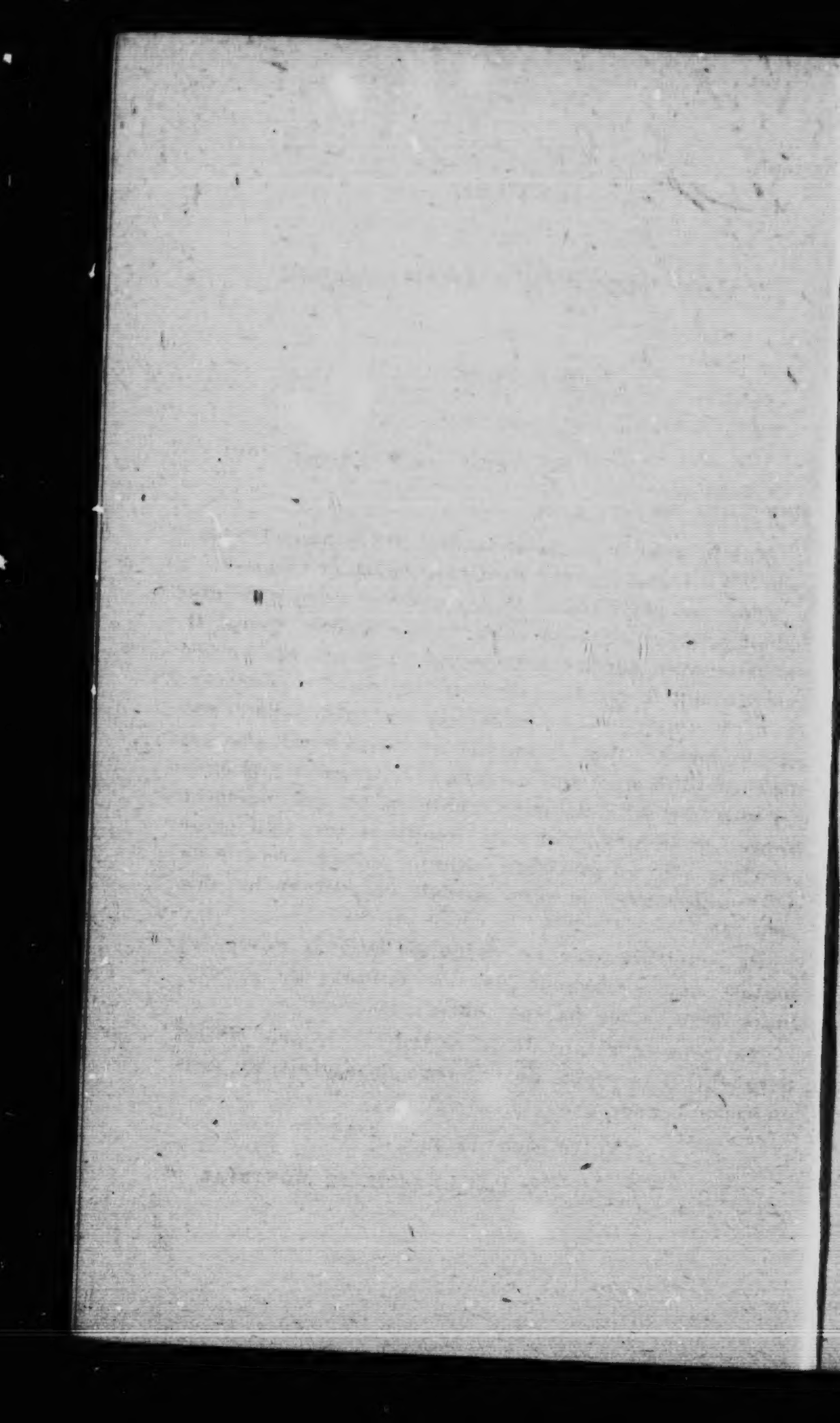
C'est un petit traité liturgique sur un des points les plus importants du culte. Clair, précis, pieux, il va rendre un service très grand. Les prêtres et les instituteurs feront bien de l'étudier, de s'en pénétrer, et de l'expliquer avec soin aux enfants dans leurs catéchismes. Bien comprises et fidèlement suivies, les directions que vous donnez assureront à nos églises des servants de messe habiles, et qui, sachant apprécier la grandeur des fonctions qui leur sont confiées, par un privilège insigne, auront à coeur de les remplir avec le plus parfait respect et la plus vive piété.

Je voudrais voir ce précieux manuel entre les mains, non seulement de nos enfants de choeur, mais de tous les parents chrétiens.

En vous félicitant de votre travail, je prie Notre-Seigneur, à la gloire de qui vous l'avez fait, de vous en récompenser.

Votre bien dévoué,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.



PREFACE

Le jeune servant de messe basse et chantée est le complément du *Futur servant*... paru en 1911.

Un enfant, pour servir la messe, doit d'abord apprendre par coeur les répons qu'il aura à faire, et pour cela il doit savoir lire le latin, selon la prononciation romaine. A cette fin le *Futur servant de messe basse et chantée* offre une méthode courte et claire, de lecture du latin rédigée spécialement pour les enfants. Pour faciliter cette tâche, on a choisi tous les exemples dans les répons même de la messe, ainsi que dans les vêpres qui doivent lui être familières; ce dernier caractère doit rendre ce livre aussi utile aux chantres. Les répons de la messe, qui sont la partie principale, sont donnés en entier et en caractères gras qui frappent la vue de l'enfant et sont un puissant secours pour sa mémoire (1). Un appendice donne les répons que le servant doit faire à la distribution de la communion en dehors de la messe, tant à l'église qu'à la maison, et que si peu de personnes peuvent faire. Telle est, en vingt pa-

(1) C'est à dessein que les caractères gras des répons de la messe ne sont pas aussi gros que dans d'autres manuels en usage au pays. L'auteur estime que le servant doit apprendre ses répons avant de commencer à servir. Il le fera à la maison, sous la direction d'une personne plus âgée. Il n'a donc pas à apprendre ces répons à l'autel, dans un lieu plus ou moins éclairé. C'est la raison du titre de la première partie de cet ouvrage: *Le futur servant*...

ges, la matière du *Futur servant de messe basse e*
chantée.

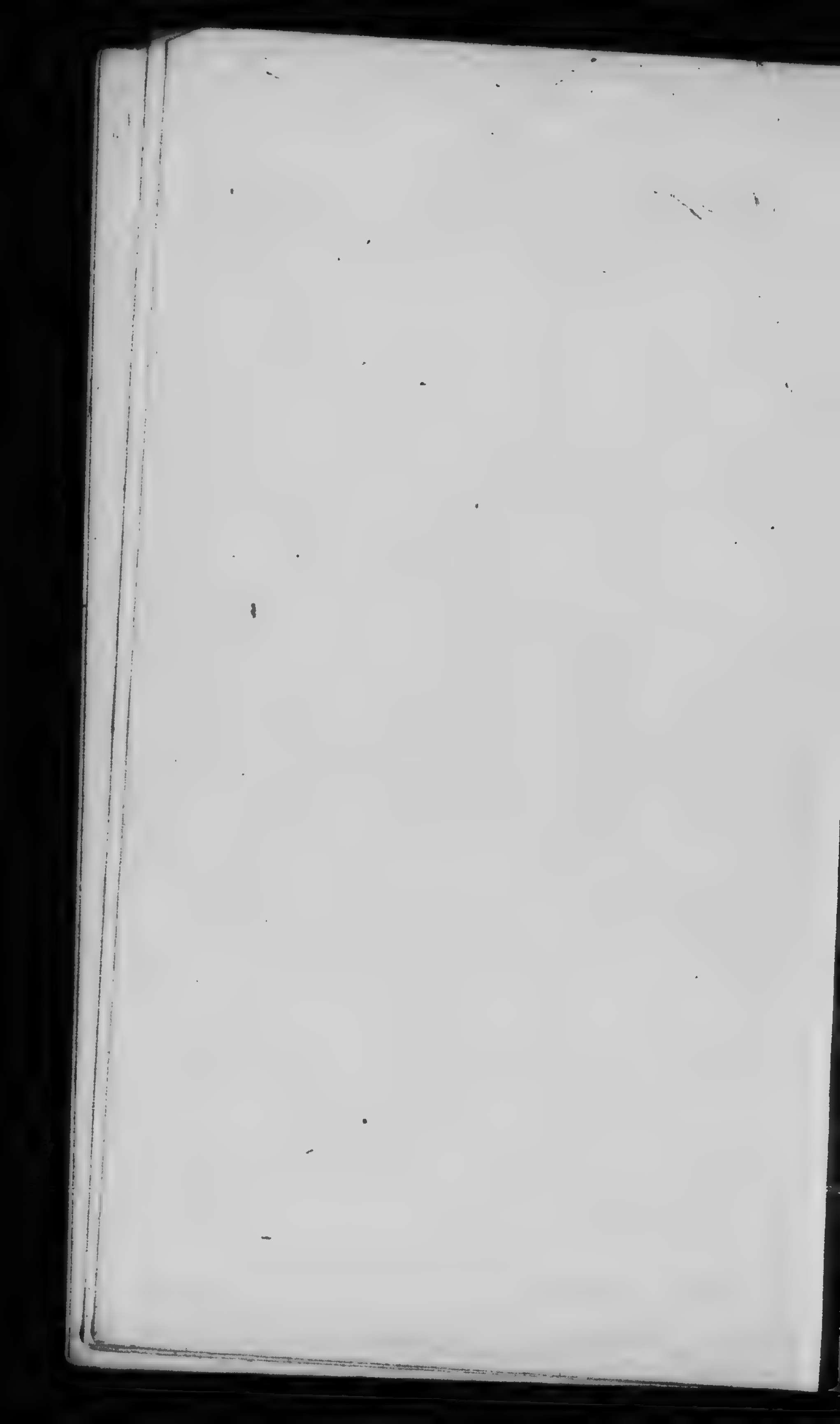
Après avoir appris par coeur les répons qu'il doi
faire au prêtre à la messe, le servant doit apprendr
le service de la messe. C'est dans le *Jeune servan*
de messe basse et chantée qu'il trouvera la manièr
exacte et complète de servir soit la messe lue, soi
la messe chantée avec deux servants, selon une pra
tique de plus en plus fréquente. C'est l'observanc
exacte de ce manuel qui produira l'uniformité qu
l'on désire de plus en plus et qu'on n'a pu obtenir ave
des livres incomplets et qui ne tiennent pas compt
des circonstances purement locales. Cette rédaction
ébauchée il y a vingt ans, a servi, à l'état de manus
crit à un grand nombre de servants (2). Il a san
cesse été complété d'après les heureuses suggestion
de divers maîtres des cérémonies, et mis en harmo
nie avec la mentalité des enfants. Il tient égale
ment compte des divers cérémoniaux publiés depui
quelques années, soit en latin ou en italien, soit e
français, même de ceux parus en 1913. S'il contien
un grand nombre de phrases incidentes et de mot

---

(2) C'est pour les servants, constamment maintenus a
nombre de quatorze, de la pieuse paroisse de Saint-Jacque
(de l'Achigan), alors dans le diocèse de Montréal, actue
lement dans le diocèse de Joliette, que ce travail
été composé. Plusieurs de ces servants sont devenus prêtre
et ont charge, à leur tour, des servants de leur paroisse
quelques autres sont pères de famille et attendent, je le sai
cette publication pour la mettre entre les mains de leur
jeunes enfants en âge de servir la sainte messe. Il m
plait de reconnaître ici la satisfaction que les uns et le
autres m'ont donnée par leur application à bien servir, e
par la piété avec laquelle, ils ont accompli cette fonctio
Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs !

entre parenthèses, c'est pour rappeler l'application d'un principe indiqué par le chiffre de l'alinéa, ou prévenir une pratique défectueuse, ou enfin, empêcher la confusion de deux cas similaires. Comme on le pense bien, ces détails s'adressent bien moins aux enfants eux-mêmes, qu'aux nombreux prêtres, religieux et religieuses, ou autres instituteurs qui auront la charité de former ou de reprendre les servants de messe. C'est donc aux maîtres des cérémonies qu'il appartient de faire de cette brochure une étude attentive et même minutieuse, avant de la mettre en usage, afin de diriger sûrement leurs servants.

Fête du Saint-Rosaire, 5 octobre 1913.



PREMIERE PARTIE

NOTIONS PRELIMINAIRES

CHAPITRE I

Excellence du service de la sainte messe

1. Celui qui a le bonheur de servir la messe doit concevoir une grande estime de l'excellence de cette fonction. A cette fin, il doit demander fréquemment et avec humilité au Dieu qui s'immole sur l'autel, la grâce de bien comprendre toute la valeur de la sainte messe. Comme cette fonction n'est grande qu'aux yeux de la foi, son importance ne sera bien acquise que par le servant qui s'efforcera de rendre cette vertu de la foi plus forte et plus agissante en son âme.

2. Aussi le choix que l'on fait d'un enfant pour servir la messe est-il un privilège tout particulier, un honneur sans égal, enfin une source intarissable de bonheur et de grâces, et peut-être un germe de vocation religieuse ou sacerdotale.

3. Privilège. — Le service de la messe est un grand privilège accordé à un enfant. Autrefois ce sublime ministère n'était confié qu'à des diacres pour la messe chantée, ou à des ministres inférieurs mais ecclésiastiques pour la messe basse. Ce n'est que lorsque le nombre des églises rendit plus rare le service des ecclésiastiques que l'Eglise recourut au service de vieillards ou autres chrétiens d'une piété reconnue. Maintenant l'on confie habituellement (du moins en

ce pays) cette haute fonction à de jeunes enfants. Mais comprend que ce privilège est d'autant plus étonnant q l'âge, la science religieuse, la piété et la gravité font pl défaut. De plus, les servants sont souvent choisis de pré rence à d'autres plus éloignés de l'église, mais que leur pié aurait peut-être rendus plus aptes à ce service. Le serva de messe doit donc reconnaître ce privilège et en témoign toujours de la gratitude à Dieu et au prêtre qui l'a admis qu'il sert.

4. Honneur. — La fonction de servant de messe est d plus un honneur, un très grand honneur, que des rois, de princes, des empereurs même ont ambitionné. En servan la messe, n'habite-t-on pas un palais royal? Car une églis fût-elle la plus pauvre, est, au point de vue de la foi, l palais du Fils de Dieu, Roi des rois. Servir la messe, n'est ce pas s'entretenir familièrement avec son Souverain. Oui Dieu descend réellement sur l'autel, à chaque messe, et per met, au servant, comme au prêtre, de converser intimement avec le Souverain du ciel et de la terre qui s'y immole pour le bien de ses plus humbles sujets. L'autel est donc véritablement le trône sur lequel il siège continuellement. Les anges l'entourent et, prosternés aux pieds du Dieu caché, l'adorent en tremblant. Le servant peut se confondre avec ces ministres angéliques et, s'unissant à eux, offrir pour lui et pour toute sa famille, les mêmes adorations et les mêmes actions de grâce. Oh! comme cette sublime fonction de servant de messe surpasse toutes les dignités de la terre!

5. Source de grâces. — Celui qui sert la messe rend d'abord un grand service au ministre de Dieu et doit en éprouver plus que pour un service profane, une joie intime qui est déjà une première récompense. Mais c'est surtout la part importante que le servant prend dans l'offrande du saint sacrifice de la messe, part plus considérable que celle des autres fidèles, qui est pour lui une source de grâces et de bonheur. N'est-il pas chargé de présenter au prêtre le vin et l'eau qui, par le plus grand des miracles, seront bientôt, en sa présence, changés au corps et au sang adorables de Jésus-Christ? Et lorsque le prêtre, après avoir fait à Dieu l'offrande du pain et du vin qui deviendront le corps et le sang de son divin Fils, demandera aux pieux assistants d'unir leur prière à la sienne, en leur disant: (*Orate, Fratres*. . .) " Priez, mes

Frères... afin que *mon* sacrifice qui est aussi *le vôtre,* soit accepté de Dieu le Père tout-puissant ", qui lui répondra, au nom de tous? Le servant de messe, en disant : (*Suscipiat*..) " Que le Seigneur reçoive *ce* sacrifice, de vos mains (ô Prêtre), pour la louange et la gloire de son saint nom, pour votre utilité (personnelle) et celle de toute sa sainte Eglise". Le servant peut-il jamais remplir ici-bas un rôle plus digne? Cette fonction peut-elle n'être pas bénie de Dieu ? Non, Dieu ne saurait manquer de combler de grâces de choix son pieux servant, ainsi que sa bonne famille. Aussi doit-il relire souvent, avec zèle, ces quelques considérations, afin de concevoir une plus haute estime de sa fonction, et par suite la remplir plus parfaitement. Avec le même zèle, il étudiera les règles générales et tout le détail du service des différentes messes, afin de servir avec plus de précision et d'édification pour les fidèles, et de gloire pour le Dieu qui s'immole sur l'autel.

6. Source de vocation. — Dieu, en créant chaque homme, lui assigne une carrière, une vocation dans laquelle celui-ci le glorifiera, obtiendra la plus grande somme de grâces, et un bonheur même temporel le plus véritable dont il puisse jouir. La vocation est souvent préparée par Dieu, dès le jeune âge. Qui sait si tel ou tel servant ne recevra pas, dans l'exercice de ses saintes fonctions, la grâce d'une vocation religieuse ou sacerdotale? Plus d'un prêtre fait remonter la première idée de sa sublime vocation à l'époque de sa vie, où tout jeune encore, mais aimant sincèrement Dieu, dans la simplicité de son coeur, il servait le prêtre à l'autel. C'est là, tout près de Dieu, qu'il a entendu, dans le plus intime de son âme, cette voix intérieure qui l'appelait à être prêtre pour célébrer lui aussi les saints mystères. Pour d'autres, il a plu au souverain Maître, de les appeler à la vocation moins redoutable, mais bien glorieuse aussi de l'enseignement dans une communauté de ces frères qui rendent de si grands services à l'Eglise et à la société. Lorsque le servant entrevoit cette belle vocation, il doit s'appliquer davantage à la développer par une vie plus sainte et par une plus grande exactitude à remplir ses fonctions. Mais lors même que le servant ne prévoit pas une telle vocation, il doit s'appliquer à bien servir Dieu dans la pureté et la piété.

7. Il ne faut pas s'étonner de la parole de sai
Jean Chrysostome qui affirme que, pendant la sain
messe, l'autel est entouré d'une multitude d'ang
qui adorent Dieu en tremblant et, par respect pou
la Majesté divine, se couvrent la face de leurs aile

8. Un grand nombre de saints ont fait leurs déli
ces de servir la messe. Saint Louis de Gonzague
bien longtemps avant d'entrer dans la Compagnie d
Jésus, aimait à demeurer seul avec notre Seigneu
résidant dans le tabernacle et à prier longtemps
l'Eglise. Mais c'était surtout l'honneur de servir la
messe qu'il recherchait. Aussi il s'acquittait de cet-
te fonction plutôt comme un ange que comme un
enfant. A cette occasion, il répétait souvent cette
parole du psaume 83 (*Quam dilecta*) : "Heureux ceux
qui habitent dans votre maison, ô mon Dieu..." et
plus loin : " un jour passé au pied de votre autel,
vaut mieux qu'un siècle écoulé dans la maison des
pécheurs ". Beaucoup d'autres saints ont recherché
ce bonheur de servir la sainte messe, comme saint
Pierre Fourrier, saint Germain de Montfort, saint
Didace, saint Paul de la Croix et surtout saint Jean-
Baptiste de la Salle. De notre temps, de pieux laïcs,
qui ont servi dans leur jeune âge, regrettent quel-
quefois de ne pouvoir remplacer, un servant qu'ils
voient agir sans recueillement ni piété.

CHAPITRE II

Qualités du servant de messe

9. Propreté. — La première qualité que doit pos-
séder un servant de messe est la propreté. 1o C'est
une qualité naturelle, mais elle devient surnaturelle

t mérite une récompense éternelle, lorsqu'elle est
ratiquée pour un motif surnaturel. Il serait hon-
eux devant Dieu et devant les hommes, pour un
ervant de messe, de paraître à l'autel avec une che-
elure en désordre (trop longue et surtout non pei-
née), la figure ou les mains non lavées, les souliers
égligés. 2o Il doit avoir un soin particulier de son
abit de choeur. Ce costume si élégant quand il est
ien porté, devient disgracieux quand il est mal
justé. Il doit observer, quand il le revêt, que le
ollet de la soutane (1) ne soit pas replié en arrière,
u moment où il l'ajuste par-devant, que le surplis
2) descende également en avant et en arrière du
ou, et que ses plis soient toujours bien marqués.
Dès que l'une ou l'autre est déchiré ou devenu mal-
ropre, il ne doit pas négliger d'y faire remédier.
o La propreté, la bonne éducation, et le respect

---

(1) La soutane, par la simplicité de sa forme, signifie le
en‸ncement aux modes du monde, et, par sa couleur noire,
e deuil et la séparation de celui qui la porte, d'avec les
nondains. Un servant de messe doit tâcher d'avoir une
éritable soutane avec manches et collet (et non un simple
upon qu'on ne tolère que dans les plus pauvres missions).

(2) Le surplis rappelle par sa blancheur, la belle vertu
e pureté dont l'âme du servant doit être constamment re-
êtue. Il devrait être plissé de temps en temps ce qui en
etarderait le blanchissage. Il ne redirait plus que la né-
ligence du servant, s'il le gardait habituellement sale ou
rippé. Il doit éviter de le déposer sur un meuble quelcon-
ue peut-être recouvert de poussière (encore moins par terre)
endant qu'il revêt la soutane ou qu'il l'enlève. A cette fin,
est préférable avant l'office, de laisser le surplis suspendu
endant qu'on endosse la soutane et après l'office, de le sus-
endre d'abord pendant qu'on enlève la soutane, puis on sus-
end la soutane (non par-dessus mais) au-dessous du sur-
lis.

pour le saint lieu empêcheront toujours un servant de tousser avec bruit, ou de cracher par terre dans l'église ou dans la sacristie.

10. Gravité. — Une autre qualité bien importante chez un servant de messe est la gravité, c'est-à-dire une tenue sérieuse et sage. Cette qualité prévient toute dissipation, légèreté ou irrévérence. Elle empêche de parler sans nécessité, ou de regarder de tous côtés. Elle permet au servant d'observer mieux ce qui se passe près de lui, et de se rendre compte, ou que les burettes ne sont pas remplies, que le manuterge doit être changé, ou qu'un cierge est trop court pour le temps de la messe, ou enfin qu'il doit être remplacé ou rallumé immédiatement. Qu'il est fatiguant pour les fidèles, mais surtout pour le prêtre de voir le servant s'amuser avec son surplis, la clochette, un cierge, etc. Un servant léger et dissipé doit particulièrement demander à Dieu, pendant la messe, la grâce de devenir plus sérieux et plus grave. Qu'il se rappelle cette terrible parole que le saint Esprit a fait écrire par le prophète Jérémie: "Maudit soit celui qui fait l'oeuvre de Dieu avec négligence ".

11. Ponctualité. — Enfin le servant doit être très ponctuel (3) et ne jamais manquer de se rendre lorsque son service est requis, et de plus, à l'heure indiquée. Lorsque la maladie ou une autre raison légitime l'empêche de se rendre, il avertit qui de

---

(3) Le servant, pour être ponctuel, aura soin, la veille du jour où il doit se rendre plutôt à l'église pour servir la messe, de tenir *prêts les habits* qu'il doit revêtir et priera, s'il faut, quelqu'un de la famille de l'éveiller.

droit, ou s'il ne peut le faire à temps, se fait remplacer.

CHAPITRE III

Dispositions intérieures du servant de messe

12. La propreté, la gravité et la ponctualité, quelque importantes qu'elles soient ne constituent que des qualités *extérieures.* Bien plus nécessaires encore sont les dispositions *intérieures* : la pureté d'intention et la piété, avec lesquelles il faut servir la messe.

13. PURETÉ D'INTENTION. — Il ne s'agit pas ici de la vertu de pureté (4) que suppose la piété (n. 14), mais de l'intention droite et surnaturelle qui fait accomplir une action pour le motif surnaturel qui paraît et non dans une vue cachée d'ordre inférieur. Un enfant qui servirait la sainte messe uniquement ou principalement pour se faire admirer, ou pour gagner quelque argent, n'agirait pas avec cette pureté d'intention qui seule plaît à Dieu et mérite sa grâce. Au contraire un servant qui agit avec pureté d'intention ne prendra pas des moyens détournés pour éviter de servir un prêtre qu'il prévoit ne devoir rien lui donner, ou pour servir plutôt celui dont il espère une récompense.

14. PIÉTÉ. — Toutefois la principale disposition

---

(4) Il est clair que la pureté d'intention n'exclut pas la vertu de pureté, bien qu'elle en diffère, mais l'accompagne plutôt. Il est bien difficile en effet qu'un servant qui ne serait pas habituellement en état de grâce et pur, puisse servir la messe avec pureté d'intention et avec piété.

avec laquelle il faut servir la sainte messe est un vif sentiment de piété et de dévotion envers Dieu et son divin Fils qui s'immole pour lui sur l'autel. La piété ne consiste pas seulement dans la prière, l'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements qui ne sont pas toujours accompagnés de la piété désirable. Mais c'est avant tout un vif sentiment du coeur, une affection particulière de l'âme qui porte à l'amour de Dieu et accompagne toutes nos actions pour leur donner une valeur réelle aux yeux de Dieu. C'est surtout la sublime fonction de servant de messe qu'il faut accomplir avec piété. Il est cependant préférable que le servant ne se serve pas de livre, mais se contente d'élever son esprit et son coeur vers Dieu. Qu'il est beau de voir de jeunes enfants oublier, à l'église et à l'autel, la légèreté propre à leur âge, manifester leur piété par la dignité de leur maintien, leur zèle à bien observer tous les détails qu'exige le service de la messe, enfin leur recueillement dans la préparation à la communion qu'ils vont faire, ou dans l'action de grâce pour celle qu'ils viennent de recevoir ! Quelle édification pour les fidèles ! Le servant de messe n'oubliera jamais cette belle parole de l'apôtre saint Paul : "Exercez-vous à la piété" et croyez à ses effets étonnants, "car elle est utile à tout, elle possède les promesses de la vie présente et de la vie future" (5).

CHAPITRE IV

Objets de culte

15. Les divers objets qui servent à la messe basse ou chantée se trouvent sur l'autel, ou sur la crédence

---

(5) Ie épître à Timothée, chapitre IV, V, 7.

ou enfin à la sacristie. Les servants de messe doivent être familiers avec les suivants.

16. Canons d'autel. — Les *canons* sont des cartons imprimés (quelquefois encadrés) qu'on dresse au milieu et à chaque extrémité de la table de l'autel. Celui qui est du côté de l'évangile se distingue même de loin, parce qu'il ne contient qu'un long texte, tandis que celui du côté de l'épître en contient plusieurs plus courts. Un évêque ne se sert pas de ces canons qui sont, à sa messe, remplacés par un deuxième missel plus petit appelé aussi *canon*.

17. Pupitre. — Pour tenir sur l'autel, le missel dressé devant le prêtre, on se sert d'un support en bois ou en métal appelé *pupitre*. Il est placé avant la messe au coin de l'épître. Pendant la messe on le transporte avec le missel au coin de l'évangile ou au milieu (à gauche). Il convient de le recouvrir d'une housse de la couleur des vêtements de la messe.

18. Cierges de l'autel. — 1o Il faut absolument sur l'autel (non en-dehors) pour toute messe, des cierges en cire. 2o On n'en allume que *deux* pour une messe basse ordinaire (même pour un prêtre qui a droit d'être appelé " Monseigneur "), *quatre* ou *six* pour une messe basse solennelle comme *a*) celle qui remplace une messe habituellement chantée (dans les églises), *b*) dans les chapelles de communauté la messe de vêture, profession, voeux perpétuels, etc., pour laquelle on peut aussi avoir deux servants, *c*) celle d'un évêque, *d*) enfin toute messe chantée. 3o Celui qui allume les cierges de l'autel commence par le côté de l'épître et par le plus rapproché de la croix de l'autel, après lequel il allume celui du mi-

lieu, puis celui de l'extrémité; puis il agit de même du côté de l'évangile; si deux allument ensemble, chacun le fait de son côté en commençant par le plus rapproché de la croix. Au contraire, celui qui éteint les cierges de l'autel commence par le côté de l'évangile et par le plus éloigné de la croix, après lequel il éteint celui du milieu, puis celui qui est le plus rapproché de la croix. Il agit de même du côté de l'épître; si deux éteignent ensemble, chacun le fait de son côté, et commence par celui de l'extrémité. 4o Si l'obscurité l'exige, on place près du pupitre un chandelier plus petit avec un cierge (en cire ou non) qu'on change de place en même temps que le missel.

19. Cierges de la consécration. — 1o A une messe *basse*, si c'est l'usage dans le diocèse, on place sur la crédence ou auprès de l'autel, du côté de l'épître, un petit chandelier surmonté d'un cierge en cire qu'on allume à l'occasion de la descente sur l'autel de Jésus-Christ la lumière du monde (n. 73, 3o) et qu'on éteint à la communion (n. 81, 3o ou 82, 2o). 2o A une messe *chantée* (à défaut de grands chandeliers placés de chaque côté dans le choeur ou dans le sanctuaire, ou de servants supplémentaires pour tenir les flambeaux), on place d'avance les chandeliers qui servent aux acolytes sur un degré de l'autel comme aux vêpres (n. 110, 4o).

Ils sont allumés pour la consécration et éteints immédiatement après ou seulement après la communion, selon la nature et l'espèce de messe (n. 110, 4o ou 119, 2o).

20. Il faut en outre, mais seulement, pour la messe célébrée à l'autel du saint Sacrement, la clé du tabernacle et un petit vase d'eau accompagné d'un linge propre.

21. Burettes. — 1o Les burettes sont toujours placées sur un plateau, le vin à droite. A moins d'être très grandes, les burettes, du moins celle du vin, doivent être remplies pour chaque messe. Il ne doit y avoir aucune goutte d'eau dans celle du vin. 2o Un seul servant les présente même quand ils sont deux (n. 68, 2o et 105, 2o) ; 3o On doit éviter d'y laisser pénétrer les mouches.

22. Manuterge. — Les burettes sont toujours accompagnées d'un linge destiné à essuyer les doigts du prêtre et qu'on appelle lavabo ou *manuterge*. Le même peut servir pour deux messes, ou même plus, selon sa dimension, mais il devrait être remplacé dès qu'il est mouillé aux deux extrémités.

23. Clochette (6). — 1o Pour sonner, il faut tenir la clochette en bas et non relevée et l'agiter légèrement surtout si elle est grosse, ou lorsque plusieurs messes basses sont dites en même temps. 2o On sonne partout au *Sanctus* et à chaque élévation. De plus, dans quelques diocèses, l'on sonne *a*) immédiatement avant la consécration (n. 74, 1o), et de plus *b*) lorsque le prêtre, avant de communier, dit *Domine, non sum dignus* (n. 77, 1o). 3o On omet

---

(6) Il n'y a que la clochette (à manche et à battant) qui soit conforme à l'esprit de l'Eglise, et à sa tradition. La Congrégation des Rites a défendu, le 10 septembre 1898, les timbres destinés à être frappés avec un marteau. A plus forte raison, les nouveaux tubes métalliques ne peuvent être admis. On peut tolérer les carillons. C'est plus aux recteurs d'églises et de chapelles qu'aux maîtres des cérémonies qu'il appartient de refuser toute nouveauté réprouvée par la liturgie et de modérer ainsi l'ambition désordonnée des fabricants.

toute sonnerie *a*) lorsque le saint Sacrement est ex-
posé dans la même église; *b*) pendant une proces-
sion (Rogations); *c*) pendant l'office récité ou
chanté par des religieuses dans un choeur ouvert
(on peut sonner si ce choeur est fermé, séparé de
l'autel par une boiserie ou un rideau); *d*) pendant
tout office public comme l'arrivée du corps d'un dé-
funt, une messe chantée, une absoute, la bénédiction
de l'eau baptismale; *e*) pendant une messe de com-
munauté même lue, si c'est l'usage. 4o En-dehors
du temps des messes, la clochette doit être conser-
vée avec les burettes et les canons d'autels (non
laissée sur le degré ou sur la crédence).

24. Nappe de communion. — 1o Il doit y avoir
sur la crédence une petite nappe à l'usage de ceux
qui doivent communier à l'autel. Dans quelques égli-
ses et chapelles, elle est remplacée par une pale spé-
ciale, ou même par un plateau. 2o On ne doit pas se
servir, en cette occasion, du manuterge des burettes.

25. On trouve aussi sur la crédence ou auprès le carton
qui contient les prières que tout prêtre doit réciter après une
messe basse non suivie d'autre exercice (en langue vulgaire,
ou en latin, selon l'usage du lieu). De plus (à défaut d'une
piscine percée dans le pavé, un vase pour recevoir l'eau du
plateau qui a servi au lavement des doigts du prêtre (à
moins qu'on ne la laisse dans ce plateau, s'il n'est pas celui
des burettes).

26. Missel. — 1o Le missel qui sert à une messe
doit se trouver près des ornements, vu que le prêtre
doit en préparer les diverses parties et en disposer
les signets avant de se laver les mains. 2o Le prêtre
qui le prépare le laisse fermé s'il doit *dire* une mes-
se basse, ou ouvert (à l'introït de la messe) s'il doit
la *chanter*, ou la dire avec deux servants et quatre ou

six cierges (n. 18, 2o). 3o Le missel est déposé fermé ou ouvert sur le pupitre au coin de l'épître, selon la distinction précédente (2o).

27. Barrette.—La barrette est noire, à l'intérieur comme à l'extérieur (pour un prêtre, violette pour un évêque). Le prêtre (et l'évêque) la saisit toujours par la pointe du milieu, et celui qui la présente, par la pointe à droite de celle du milieu (l'ouverture tournée en bas).

28. Purificatoire, Amict, etc. — Le prêtre qui célèbre souvent dans la même église ou chapelle se sert du même purificatoire (destiné à être étendu sur le calice) et du même amict (qu'il revêt avant l'aube). Le servant peut toujours toucher l'amict, mais il ne peut toucher un purificatoire qui a déjà servi à une messe. La pale (qui recouvre la patène) et le corporal (conservé dans la bourse) sont aussi des linges sacrés que le servant ne peut toucher, dès qu'ils ont servi à la messe.

29. On trouve aussi à la sacristie la piscine (ou lavabo, ou bassin, ou fontaine) où le prêtre se lave les mains avant de célébrer, et la serviette qui l'accompagne ; de plus l'allumoir (ou éteignoir).

CHAPITRE V

Cérémonies générales

30. Inclinations. — 1o Dans l'inclination *profonde*, on incline la tête et l'on courbe les épaules assez pour que les mains (quand on est debout) puissent toucher les genoux (on ne la fait pas quand on est à genoux ou assis). 2o L'inclination moyenne ou *médiocre* comprend une inclination de

tête moins profonde (et des épaules très légère), juste assez pour apercevoir le bout de ses pieds (lorsqu'on est debout) ; on la fait aussi bien debout qu'assis ou agenouillé. 3o La *petite* inclination se limite à celle de la tête et est plus légère que la médiocre. 4o A l'occasion de la messe, le servant fait *a*) une inclination profonde à la croix de la sacristie et à l'évêque autre que celui du diocèse; *b*) une moyenne au prêtre venant de célébrer qu'il rencontre, et à certaines prières comme le *Confiteor*, etc.; *c*) une simple inclination (de tête) à d'autres prières comme le *Gloria Patri*, et en présentant les burettes. 5o A une messe basse, le servant ne fait les inclinations moyenne et petite que pendant les prières que le prêtre récite au bas de l'autel, et au *Confiteor*, qu'il récite avant la distribution de la communion, mais non pendant le *Gloria*, le *Credo*. 6o A une messe chantée, les servants font l'inclination aux prières susdites et de plus à toutes celles qui exigent l'inclination lorsqu'elles sont chantées comme dans le *Gloria*, le *Credo*, etc.

31. Génuflexions. — 1o La génuflexion (*simple* ou à un seul genou) se fait en pliant le genou droit (le gauche seulement en cas d'infirmité) et en l'abaissant jusqu'à terre près du talon gauche (ou droit), mais en gardant le corps droit et sans incliner la tête. Le servant, s'il marche, doit s'arrêter et se tourner vers la personne ou l'objet qu'il honore par la génuflexion. 2o Il la fait devant l'évêque (ordinaire du diocèse) ou son supérieur (délégué pour le lieu ou un cardinal en tout lieu). Il la fait aussi devant le milieu de l'autel, mais non lorsqu'il part d'un coin des degrés pour aller ailleurs, ou arrive de la crédence, au coin de l'épître, ni lorsqu'il ne passe qu'au côté (excepté en entrant et en sortant). 3o

La génuflexion (double ou *à deux genoux*) ou prostration se fait en se mettant à genoux et en faisant ensuite l'inclination médiocre (n. 30, 2o). Comme la génuflexion simple, le servant la fait toujours sur le pavé (jamais sur un degré). 4o A la messe, si le saint Sacrement est exposé sur cet autel, le servant ne fait la prostration qu'en arrivant et en partant, et la génuflexion simple pendant tout le cours de la messe, en passant devant l'autel, et avant de monter ou après être descendu.

32. Baiser. — 1o Le baiser consiste à appliquer les lèvres (closes), en signe de respect et de déférence, sur un objet liturgique qu'on présente ou qu'on reçoit (amict, manipule, étole, barrette, burette, aspersoir) et sur la main du prêtre qui le reçoit ou le remet. 2o En présentant un objet, le servant baise cet objet puis la main du prêtre; au contraire en recevant un objet, il baise d'abord la main, puis l'objet. 3o Le servant omet les baisers *a*) (à la sacristie et à l'autel) lorsque les ornements sont noirs; *b*) à l'autel, lorsque le saint Sacrement est exposé à ce même autel (il les fait s'il est exposé à un autre autel); *c*) lorsque l'évêque (ordinaire) assiste à la messe; *d*) en présentant les burettes, il ne baise jamais les mains du prêtre; *e*) à la sacristie il ne baise la main du prêtre qu'en présentant ou en recevant (si les ornements ne sont pas noirs) la barrette (non en présentant ou recevant l'amict, le manipule, etc.).

33. Tenue. — 1o Le servant doit toujours se tenir droit, soit assis (non appuyé sur la banquette), soit debout (non soutenu sur un seul pied), soit enfin à

genoux (non penché, ni les mains appuyées sur un degré ou sur un chandelier). 2o Il est toujours agenouillé sur le pavé, lorsque le prêtre est au bas des degrés; mais lorsque le prêtre est au haut, il s'agenouille sur le plus bas degré (ou sur le pavé, s'il n'y a qu'un degré). 3o Il tient la vue abaissée ou fixée sur le prêtre ou sur l'autel, observant si les cierges ont besoin d'être rallumés ou changés. 4o Il se tient toujours agenouillé au côté opposé au missel (quand il est ouvert); 5o Lorsqu'il y a deux servants, ils se tiennent agenouillés à chaque coin des degrés, en avant de l'autel, le 1er à droite pendant toute la messe.

34. Mains. — 1o Le servant doit se tenir les mains jointes c'est-à-dire appliquées (verticalement) l'une contre l'autre, à la hauteur de la poitrine, les doigts étendus mais joints et un peu relevés, le pouce droit croisé sur le gauche; il évite la fatigue en s'appuyant les coudes sur les côtés. 2o Lorsqu'une main seule est occupée (c'est toujours la droite, même s'il est gaucher), il tient l'autre étendue et appuyée sur la poitrine.

35. Bras. — La manière liturgique de se croiser les bras consiste à tenir la main droite étendue sur l'avant-bras gauche jusqu'au coude, et la main gauche étendue sous l'avant-bras droit également jusqu'au coude. Les servants se croisent ainsi les bras, à la messe chantée, pendant qu'ils sont près de la banquette, et à la messe basse, lorsqu'ils s'asseoient pour le prône; en tout autre temps, ils se tiennent les mains jointes (n. 34, 1o).

36. Frappement de la poitrine. — 1o Il se fait de

la main droite étendue (ou les doigts légèrement recourbés) et sans bruit, la main gauche étendue et appliquée sur la poitrine au-dessous de l'endroit frappé. 2o Le servant se frappe la poitrine quand il récite le *Confiteor;* à la fin des trois *Agnus Dei*, il se frappe la poitrine à une messe chantée (non de *Requiem*), mais non à une messe basse. Il ne se frappe pas la poitrine à *Domine, non sum dignus* de la messe, mais se frappe à ces mêmes paroles avant la distribution de la communion.

37. Signes de croix. — 1o Pour faire le (grand) signe de croix, le servant tourne vers soi la paume de la main droite, en tenant les doigts joints et étendus et touche, du bout des doigts successivement le front, la poitrine, l'épaule gauche, enfin l'épaule droite. 2o Il fait concorder les diverses parties du signe avec les paroles (lors même qu'il ne les récite pas), comme dans le tableau suivant :

On touche

	le front à :	la poitrine à :
1.	*In nomine Patris,*	*et Filii,*
2.	*Adjutorium*	*nostrum*
3.	*Indulgentiam,*	*absolutionem,*
4.	*Benedictus*	*qui venit*
5.	*Pater,*	*et Filius,*

On touche (*suite.*)

	l'épaule gauche à :	l'épaule droite à :
1.	*et Spiritus*	*sancti.*
2.	*in nomine*	*Domini.*
3.	*et remissionem*	*peccatorum...*
4.	*in nomine*	*Domini.*
5.	*et Spiritus*	*sanctus.*

3o A une messe basse, le servant ne fait ce (gran signe de croix que pendant les prières que le prêt récite au bas de l'autel et à *Indulgentiam* récité po les communiants. A une messe chantée, les servan font ce signe de croix en même temps que le prêt aux prières susdites, et de plus à toutes celles que prêtre récite à voix médiocre (n. 38, 1o). 4o Le se vant fait le petit signe de croix (qui en renferm trois), en traçant, avec le pouce de la main droi (les autres doigts étendus et réunis, et) la mai gauche étendue sur la poitrine, une petite croix su son front, ses lèvres (closes) et sa poitrine (au-des sus de la main gauche), sans réciter aucune parole Il ne le fait qu'au commencement de chaque évangile à la messe soit basse, soit chantée.

38. TONS DE VOIX. — 1o Quoique le prêtre emploie le ton médiocre et la voix haute, le servant répond toujours à voix haute, sur le ton des prières récitées au bas de l'autel (excepté, à une grande messe, les répons chantés qu'il ne récite pas). 2o Il doit répondre distinctement et sans précipitation, bien articuler, observer l'accent tonique, enfin attendre toujours que le prêtre ait fini.

CHAPITRE VI

Circonstances étrangères à la messe

39. RENCONTRE D'UN PRÊTRE. — Si en allant servir la messe, le servant rencontre un prêtre qui vient de célébrer, il lui cède le passage et lui fait une inclination médiocre (n. 30, 2o) ; si, au contraire, il fait cette rencontre après avoir servi, il fait la même inclination mais ne cède pas le passage.

40. PORTES. — En sortant de la sacristie, le servant (s'il

est seul) laisse passer le prêtre devant soi, si la porte ouvre du côté de la sacristie, la ferme et se hâte de revenir devant lui ; si, au contraire, la porte ouvre du côté du choeur, il passe d'abord, retient la porte et après le passage du prêtre, la ferme et se hâte de revenir devant lui. S'il y a deux servants, le 1er passe devant le prêtre et le 2e, retenant la porte, la ferme et revient devant le prêtre (de quelque côté qu'ouvre la porte).

41. Saint Sacrement *au tabernacle.* — Le servant fait la génuflexion simple (n. 31, 2o) au saint Sacrement dans le tabernacle 1o quand il passe devant l'autel, 2o quand il traverse sur le côté pour aller à un autel latéral.

42. Saint Sacrement exposé. — Le servant fait la prostration (n. 31, 3o) au saint Sacrement exposé 1o quand il passe devant l'ostensoir, 2o quand il passe au côté de l'autel pour aller à un autel latéral (mais sans se rendre à cette fin au milieu de l'autel.).

43. Autre messe. — En passant devant un autel où se dit une messe, le servant ne fait la prostration (n. 31, 3o), que si c'est au moment des consécrations ou des élévations (et ne continue son chemin qu'après la deuxième élévation). S'il passe devant un prêtre qui distribue la communion, il fait aussi la prostration (n. 31, 3o) mais se relève aussitôt (excepté s'il ne reste plus que quelques personnes à communier) ; il ne s'arrête pas s'il se trouve en arrière du prêtre qui distribue la communion. En toute autre partie de la messe, il ne s'arrête pas (même entre les élévations et la communion). En faisant la prostration, il s'agenouille à droite du prêtre, reçoit sa barrette (sans baiser), fait l'inclination médiocre, puis rend la barrette avant de se relever.

44. Clergé au choeur. — Le servant (ne salue que si le prêtre le fait et) il fait une inclination médiocre (n. 30, 2o) pour les prêtres, ou profonde (n. 30, 3o) pour un évêque non ordinaire du diocèse (ou la génuflexion pour l'ordinaire).

45. Evêque ordinaire. — Lorsque l'évêque diocésain (ou son supérieur, comme le délégué du lieu ou un cardinal) assiste à une messe *au milieu du choeur,* 1o le servant, doit lui faire une génuflexion simple (n. 31, 1o) chaque fois que le

prêtre le salue et chaque fois qu'il passe devant lui. 2o Aux prières dites au bas de l'autel, le servant et le prêtre se placent au côté de l'évangile (tournés vers la crédence); ils font de même pour les prières après la messe, mais si l'évêque se tient (non au milieu mais), sur un côté, le servant et le prêtre se placent au milieu comme de coutume, et alors le servant, dans le cours de la messe, ne s'agenouille pas de ce côté mais reste toujours du côté opposé à celui de l'évêque (pour ne pas lui tourner le dos). 3o Après avoir transporté le missel pour le premier évangile, et répondu *Et cum* et *Gloria tibi*, le servant demeure à gauche du prêtre, si la messe n'est pas de *Requiem* ; lorsque l'évangile est fini, le prêtre (ne baise pas, le missel, mais) indique au servant le commencement de l'évangile et celui-ci prend le missel et le place ouvert sur son bras gauche (comme le sous-diacre à la messe solennelle), descend directement (sans génuflexion) vers l'évêque, et, sans le saluer, lui indique de la main droite renversée le commencement de l'évangile et le lui fait baiser; il ferme alors, le missel (en remarquant l'endroit) la tranche à gauche, fait la génuflexion devant l'évêque (et devant l'autel, si l'évêque est du côté de l'épître) et le reporte sur le pupitre. 4o S'il y a sur la crédence, un instrument de paix (plaque dorée ou argentée représentant notre Seigneur dans quelqu'un de ses mystères et munie en arrière d'une anse par laquelle on le tient), le servant va le prendre aux *Agnus Dei*, fait la génuflexion au côté de l'épître avant de monter, découvre l'instrument, le fait baiser au prêtre après qu'il a baisé l'autel, répond *Et cum spiritu tuo*, recouvre l'instrument, fait la génuflexion et descend directement vers l'évêque devant lequel il ne fait pas de génuflexion, découvre l'instrument, le fait baiser, en disant *Pax tecum*, le recouvre fait alors seulement la génuflexion et reporte l'instrument sur la crédence (puis apporte les burettes, ou récite le *Confiteor*). 5o S'il y a distribution de la communion devant l'évêque, le servant ne lui fait pas de génuflexion, lorsqu'il passe près de lui avec le prêtre pour aller à la balustrade ou revenir à l'autel. A une messe de *Requiem*, en présence de l'évêque, le servant ne fait pas baiser le missel. Quand l'évêque au prie-Dieu n'est pas l'évêque ordinaire du diocèse, ni son supérieur, le servant ne lui fait qu'une inclination profonde (n. 30, 1o), en arrivant et en partant, ainsi qu'en passant devant lui, mais ne lui fait

pas baiser le missel). 6o Lorsque le saint Sacrement est exposé au même autel, le servant ne fait aucune génuflexion vers l'évêque (mais il lui fait baiser l'évangile et l'instrument de paix).

46. RELIQUES EXPOSÉES. — Le servant, s'il passe devant quelque relique exposée avec lumières, fait une inclination profonde (n. 30, 1o), si c'est une relique de saint, ou une génuflexion simple (n. 31, 1o), si c'est une relique de la vraie Croix, ou d'un instrument de la Passion.

CHAPITRE VII

Messe d'un Père Dominicain

47. La messe d'un Père Dominicain, se sert comme celle des autres prêtres, avec les différences suivantes. 1o En arrivant à l'autel, le servant (n'a pas de barrette à recevoir, mais) aide, s'il peut, au Père à rejeter en arrière, son amict), relève l'aube, puis va immédiatement à la crédence prendre les burettes et les porte à l'autel comme à l'offertoire (n. 70); en présentant la burette d'eau, il dit **Benedicite** et après la bénédiction, il répond **Amen** (aux messes des morts, il ne dit rien). 2o Il n'y a qu'un répons à faire au commencement de la messe, et le **Confiteor** qui est très court :

P. Dominicain.—In nomine Patris... Amen. Confitemini Domino quoniam bonus.

Servant.—QUOniam in SAEculum miseriCORdia ejus.

P.—Confiteor Deo omnipotenti...

S.—MisereAtur tui omNIpotens Deus et diMITtat tibi OMnia pecCAta tua: LIberat te ab omni malo,

salvet, et conFIRmet in omni Opere bono et perDU-
cat te ad vitam aeTERnam. — P. Amen.

**S.—ConFIteor Deo omnipoTENti et beAtae MA-
RIae semper VIRgini, et beAto DoMInico Patri nos-
tro, et OMnibus sanctis, et tibi, Pater, quia pecCAvi
nimis cogitatiOne, locutiOne Opere et omissiOne
mea culpa, precor te oRAre pro me.**

P.—Misereatur... **S.—Amen.**

P.—Absolutionem... **S.—Amen.**

P.—Adjutorium nostrum in nomine Domini.

S.—Qui fecit coelum et terram.

3o Le servant ne répond rien après l'épitre, après
l'évangile et après **Orate, Fratres** (mais il répond
avant l'évangile). 4o A l'offertoire, le servant ne
présente pas les burettes (vu qu'il l'a fait avant la
messe), mais il verse l'eau pour le lavement des
doigts comme de coutume.

CHAPITRE VIII

Distribution de la communion

48. Lorsque le servant désire communier à la messe qu'il
sert à un autel où n'est pas conservé le saint Sacrement, il
pourra prier le prêtre, lorsqu'il prépare son calice, de vouloir
bien ajouter une petite hostie (ou deux pour les deux ser-
vants) à la grande, sur la patène. Dans ce cas, lorsque le
prêtre, à la messe, prendra le précieux Sang, le servant ré-
citera le *Confiteor* (n. 49), mais il empêchera que d'autres
s'approchent pour communier (vu qu'ils ne pourront le
faire).

49. Avant la distribution. — Le servant (appor-
tant la nappe de communion, s'il faut), s'agenouille

sur le plus bas degré ou sur le pavé (n. 33, 2o) au côté de l'épître, tourné vers le côté de l'évangile. S'il y a deux servants, le second s'agenouille en face, tourné vers le 1er (n. 79, 1o ou 116, 1o). Avant que le prêtre ait fini de prendre le précieux Sang, si c'est pendant la messe, ou bien avant qu'il ait fini d'étendre le corporal, si c'est avant la messe, le servant (ainsi que le 2e) s'incline médiocrement (n. 30, 2o) et récite à haute voix (n. 38, 1o), le *Confiteor* (comme à la page 14 du *Futur servant de messe* (au besoin, le plus vif attend l'autre pour dire *et tibi, Pater*, ou comme au n. 47, s'il sert un P. Dominicain). S'il relève la tête, après qu'il a fini, il s'incline de nouveau pour le *Misereatur* et cesse de s'incliner pour se signer à *Indulgentiam* (n. 37, 2o).

50. PENDANT LA DISTRIBUTION. — 1o Les servants communient avant les autres enfants de choeur et les séminaristes, mais après un prêtre ou un diacre portant l'étole. 2o Pour communier, le servant va, après *Indulgentiam*, etc., devant l'autel (ainsi que son compagnon, s'il communie), apportant la nappe de communion, y fait la génuflexion simple (n. 31, 1o), monte s'agenouiller sur le bord du marchepied, un peu à droite du milieu (le 2e un peu à gauche du milieu; s'ils sont nombreux, le 1er se place plus près de l'autel, du côté de l'épître). Il se frappe la poitrine une fois à chacun des trois *Domine, non sum dignus* que récite le prêtre, et répète ces mots à voix basse (n. 36, 2o). Après avoir communié, le servant se retourne vers le prêtre, s'il n'est pas descendu, descend au milieu (ou vis-à-vis l'endroit où il se trouve) y fait la génuflexion simple (n. 31, 1o), (va déposer la nappe), et s'agenouille sur le côté, où il demeure jus-

qu'au retour du prêtre (n. 51), ou présente immédiatement les burettes, s'il y a lieu (n. 80, 1o ou 117, 1o). Si la distribution de la communion dure longtemps, il peut s'asseoir, après cinq minutes (et continue son action de grâce, s'il vient de communier). Si le prêtre a besoin de lumière à la balustrade, il se hâte (après le *Confiteor*, ou après avoir communié de tourner le bouton électrique ou) d'accompagner le prêtre, à sa gauche, avec un cierge, celui des élévations (n. 19, 1o) ou celui du missel (n. 18, 4o), ou même un de l'autel (n. 18, 2o) qu'il a soin de tenir droit et assez élevé pour éclairer l'intérieur du ciboire, accomplissant cette action avec le plus grand recueillement. Il suivra chaque hostie (sans s'occuper des personnes), remarquera, en cas d'accident, l'endroit exact des vêtements, de la nappe, du pavé, etc., qu'une hostie ou fraction d'hostie a touché, afin d'en faciliter plus tard la purification. 4o Si, pendant cette action, on sonne l'élévation d'une messe et si le prêtre se tourne vers l'autel, le servant se tourne aussi, mais s'agenouille à sa droite (sans s'incliner); il s'agenouille également vers l'autel, s'il s'est assis.

51. Après la distribution. — Lorsque le prêtre retourne à l'autel, le servant, s'il n'accompagne pas le prêtre, va le rencontrer devant l'autel (ainsi que le 2e), fait la génuflexion simple (31, 1o) vers le ciboire avant d'y arriver (ou vers l'autel, s'il a accompagné le prêtre). Il relève l'aube comme à l'arrivée (n. 56, 1o), puis, si c'est en dehors de la messe, retourne s'agenouiller au côté pour répondre, ou, si c'est pendant la messe, va, dès que le prêtre ferme le tabernacle, chercher les burettes (n. 80, 1o ou 117, 1o), (son compagnon demeurant à genoux jusqu'au moment de transporter le pupitre).

DEUXIEME PARTIE

SERVICE DE LA " MESSE BASSE "

52. Nombre de servants. — 1o A une messe basse *ordinaire*, il ne peut y avoir qu'un servant. Un deuxième ne doit pas se joindre à l'autre pour apprendre à servir; mais dans ce but, il devra se contenter d'assister quelquefois à la messe, près de l'autel; puis les premières fois qu'il servira seul, un plus habitué, placé près de la crédence, le suivra pour lui faire signe ou répondre à sa place au besoin. 2o Il peut y avoir deux servants (habitués à servir) pour une messe basse *solennelle*, lorsqu'on allume quatre ou six cierges, comme à la messe basse qui remplace accidentellement une messe habituellement chantée, ou à la messe de vêture, profession, voeux perpétuels, etc., dans les chapelles de communauté. 3o Dans le cas imprévu d'absence du servant, une femme, surtout une religieuse, peut répondre (mais non servir) en se tenant en dehors de la balustrade, le plateau des burettes, et le manuterge étant, dans ce cas, placés sur l'autel, avant la messe (en arrière du pupitre).

CHAPITRE I

Avant la messe basse

53. Arrivée du servant.—1o Le servant revêt, au moins dix minutes avant la messe, la soutane et le surplis et est prêt à répondre bientôt au besoin du prêtre. S'il communie avant la messe, il doit se rendre plus tôt pour préparer sa communion dans l'église ou dans le sanctuaire (7). 2o S'il doit remplir

(7) Une pratique de piété à laquelle un servant ne doit pas manquer est de ne jamais passer par l'église (quand le

quelque fonction propre au sacristain (comme de porter le missel sur l'autel, d'allumer les cierges, de placer sur la crédence les burettes, la clochette, le carton, la nappe de communion, etc., il observe toutes les précautions qu'on lui a indiquées à raison d'ordre, de propreté, ou pour prévenir toute cause d'incendie, et il évite avec soin de retarder le prêtre. 3o S'il doit servir un prêtre en visite, il préviendra chez lui toute hésitation, en ayant soin de recevoir ses vêtements (sans baisers) pour les déposer en lieu convenable (non sur le vestiaire), de lui indiquer le prie-Dieu où il peut s'agenouiller, le missel qu'il doit préparer (avant de se laver les mains), la piscine, les vêtements qu'il doit revêtir, enfin l'endroit où il trouvera un purificatoire et un amict (n. 28).

54. Prise des vêtements. — 1o Pendant que le prêtre prépare le missel (ou avant), le servant enlève, s'il y a lieu, la housse qui recouvre les vêtements, la plie et la dépose au fond ou à l'extrémité du vestiaire; après que le missel a été préparé, il le porte immédia-

---

saint Sacrement y est conservé) sans y faire une prière devant le saint tabernacle (au-devant duquel il y a un voile et une lampe allumée). Il pourra, avec grand avantage spirituel, réciter les actes suivants :

a) *Acte d'adoration* : "Mon Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon Souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses ". J'adore aussi votre divin Fils, enfermé dans ce tabernacle, voilé sous ces apparences ou espèces, et le reconnais pour mon Sauveur; b) *Acte de foi* : " Mon Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise catholique croit et enseigne " particulièrement que vous résidez tout entier, vivant et tel que vous êtes au ciel, dans ce saint Sacrement de l'autel, " parce que c'est vous qui l'avez dit et que vous êtes la vérité même. " ;

tement (ce qui est préférable pour un jeune servant) sur l'autel et le dépose (fermé) la tranche à gauche, sur le pupitre au coin de l'épître (n. 26, 2o et 3o) ; il fait, dans ce cas, la génuflexion sur le pavé, en arrivant et en partant, si le saint Sacrement est conservé à cet autel, ou, s'il n'y est pas conservé, seulement en passant devant (si le pupitre est au côté de l'évangile, il va l'y prendre (sans génuflexion en arrivant et en partant, mais) fait la génuflexion au milieu sur le marchepied, en allant et en revenant). 2o Si le servant, surtout s'il est petit, ou peu habitué à servir, ne peut rendre tous les services décrits ici (4o), il se contente de présenter le cordon, le manipule et la barrette. 3o S'il y a deux servants, ils agissent comme il est dit pour la messe chantée (n. 93, 4o). 4o Le servant placé à gauche du prêtre (sur le marchepied du vestiaire) *a*) présente d'abord, s'il le peut, la *boîte d'hosties* ouverte et, après que le prêtre a pris une hostie, la ferme et la dépose. *b*) Il passe

---

c) *Acte de contrition* : " Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé ", particulièrement de toutes mes irrévérences dans le lieu saint, " parce que vous êtes infiniment bon, et infiniment aimable," infiniment digne d'être aimé, "et que le péché vous déplaît ; pardonnez-moi, par les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur " réellement ici présent ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence" ; *d*) *Acte de demande* : O Jésus, daignez bénir votre indigne servant de messe et lui accorder la grâce de remplir saintement sa sublime fonction. Je vous offre la messe que je vais servir, ô mon Dieu, pour vous demander, par les mérites de votre divin Fils et l'intercession de sa sainte Mère, la grâce de... et de.... (on pense ici aux grâces qu'on a l'intention de demander pour soi, ses parents, ou autres). Sainte Vierge Marie, mon cher ange gardien, mon bon Patron, priez pour moi et obtenez-moi la grâce de servir la sainte messe avec ferveur et piété.

alors à droite, déplie l'*amict*, après que le prêtre en a retiré le purificatoire qu'il ne peut toucher (n. 28), l'étend (l'ourlet en dessous) sur l'aube, dès que le prêtre a retiré le voile et la bourse, sans le baiser (s'il n'en a pas le temps, il le baise à côté de la croix et le tient étendu par les coins où sont fixés les cordons, l'ourlet vers soi). *c*) Pendant que le prêtre revêt l'amict, il relève, si ce n'est fait, l'arrière de l'*aube*, en étend la manche droite et passe à gauche pour étendre l'autre, mais laisse le prêtre la prendre ; pendant que le prêtre la revêt, il en abaisse la dentelle si elle se replie. *d*) Il se hâte de prendre alors le *cordon* (les glands dans sa main droite), le tient étendu (plié en deux) en arrière du prêtre, à la hauteur de la ceinture et le lui met dans les mains dès qu'il les présente. *e*) Il prend ensuite le *manipule* (petite étole), baise l'une des croix du bas, si les ornements ne sont pas noirs (n. 32, 3o *a*), en sépare les deux côtés qu'il retient écartés avec chaque ruban, le fait baiser au prêtre sur la croix supérieure (n. 32, 1o), puis le passe au bras gauche (les rubans en avant, vers l'épaule), jusqu'au coude et attache les rubans (serrant un peu l'aube et la soutane), en faisant un noeud et une double boucle en dessous du bras (plus haut que le coude) ; si le manipule n'a qu'une ganse munie d'une épingle, il laisse le prêtre le fixer (lui présentant une épingle, si elle manque) ; si le prêtre fait un mariage avant la messe, il ne prend pas le manipule que le servant doit déposer sur la crédence (en portant le missel sur l'autel) ; il relève, s'il faut, l'aube au-dessus du cordon, en arrière et sur les côtés (fermant les ouvertures des côtés), afin qu'elle retombe à un doigt environ de terre (le prêtre la relevant davantage en avant). *f*) Si le prê-

tre ne l'a déjà prise, le servant saisit l'*étole* par le haut, baise l'une des croix inférieures (n. 32, 1o) et la tient, des deux mains, à un pied de chaque côté de la croix supérieure, le parement tourné vers soi. *g*) Après que le prêtre, l'a prise, il relève (des deux mains), d'à peu près un tiers, le dos de la *chasuble*, le rapproche du bord du vestiaire (sans déplacer le devant de la chasuble), le relève et le rapproche une deuxième et une troisième fois (en écartant au besoin les rubans). *h*) Il passe enfin à droite, recherche la *barrette* qui doit servir à ce prêtre (à moins qu'il ne soit un religieux qui n'en fait pas usage) et la baise, ainsi que la main du prêtre (n. 32, 1o). 5o S'il doit apporter le missel en ce moment, il le prend, des deux mains par le bas, la tranche tournée vers la gauche et le haut appuyé sur sa poitrine. Il descend alors sur le pavé et se place en arrière du prêtre, où du côté où il doit se diriger.

55. DÉPART DE LA SACRISTIE. — Le servant fait, en même temps que le prêtre, une inclination profonde (n. 30, 1o et 3o, *a*), à la croix de la sacristie (mais ne salue pas le prêtre), puis le précède, de deux ou trois pas à l'autel (qu'il s'est fait désigner). Si c'est l'usage du lieu, il présente de l'eau bénite au prêtre et se signe (renversant pour cette action le missel sur son bras gauche, s'il le porte) ; s'il y a deux servants, celui qui est du côté du bénitier en présente au prêtre, puis à son compagnon et ils se signent ensemble. Si c'est l'usage de sonner une cloche, en sortant de la sacristie (ou en arrivant à l'autel), pour avertir les fidèles du commencement de la messe, il (le 1er) le fait quand même le saint Sacrement est exposé dans l'église.

En diverses circonstances, le servant doit observer ce qui est dit au n. 39 et suivants.

56. Arrivée à l'autel. — 1o Si, selon l'usage g
néral, le servant arrive à l'autel, par le côté de l'éva
gile (ou par le milieu de la balustrade), il dépas
(sans génuflexion) un peu le milieu de l'autel, ma
s'il y arrive par le côté de l'épître, il s'arrête un p
avant d'arriver au milieu de l'autel, à un pas des d
grés, se tourne vers l'autel et laisse passer le prêt
en lui faisant une inclination de tête (n. 30, 3o).
Lorsque le prêtre est arrivé au milieu, le servant s'
approche, reçoit la barrette avec baisers, s'il y a li
(n. 32, 3o), inclinant, alors, s'il le porte, le miss
sur le bras gauche et le replaçant, sur le bras dro
après avoir reçu la barrette. 3o Il fait la génuflexi
quand même le prêtre ne ferait qu'une inclinatio
ou bien la prostration (n. 31, 3o et 4o), si le sai
Sacrement est exposé sur cet autel. En faisant
génuflexion, il saisit, de la main gauche, le bas d
l'aube (avec la soutane, si possible), un peu au-de
sous du genou droit, l'élève de trois ou quatre doigt
de bas en haut (non de côté), et monte avec le prêtr
mettant le pied sur le plus bas degré, lorsque le pr
tre est sur le deuxième, et sur celui-ci, lorsque l
prêtre est sur le troisième. 4o Dès que le prêtre
mis le pied sur le plus haut degré, il laisse retombe
l'aube et se retourne (sans génuflexion ni salut) su
sa droite pour descendre vers le coin, observant alor
si quelqu'un doit communier. Il dépose la barrett
sur un siège (ou sur la banquette mais non sur l
crédence) et (apportant la nappe de communion, s'i
est besoin) dépose, s'il le porte, le missel sur le pu
pitre au coin de l'épître (la tranche à gauche), fai
sant la génuflexion simple (n. 31, 1o) avant de mon
ter, si le saint Sacrement est exposé sur cet autel
puis s'agenouille au côté, pour la communion (n. 49)

ou,s'il n'y a pas de communion en ce moment, devant l'autel pour la messe (n. 57, 1o). 5o Si le pupître se trouve au côté de l'évangile, le servant, après avoir reçu la barrette, la dépose sur le degré, et, après avoir laissé retomber l'aube, monte directement au coin de l'évangile d'où il transporte le pupître (avec le missel) au coin de l'épître, descendant directement au bas où il fait la génuflexion simple (n. 31, 3o) et remontant directement au coin de l'épître; il va ensuite porter la barrette et s'agenouille devant l'autel (n. 57, 1o) ; mais s'il doit y avoir alors distribution de la communion, le servant ne transporte le pupître qu'après la fermeture du tabernacle (recevant la bénédiction en passant au milieu avec le pupître. 6o Si la messe est précédée d'un mariage, en arrivant devant les fiancés, le servant de gauche (le 2e) prend (après l'allocution) le carton (ou le livre) qu'il tient (ouvert) appuyé sur son front à gauche du prêtre, et tous deux répondent autant qu'ils le peuvent; le 1er présente deux fois l'aspersoir (avec baisers). Après le mariage, le 1er dépose le bénitier au côté de l'évangile, près de l'autel et va s'agenouiller devant l'autel, à droite du prêtre pour répondre à la messe, tandis que le 2e dépose le carton (ou le livre) sur la crédence et rapporte le manipule qu'il attache (avec baiser) au bras du prêtre, puis s'agenouille à sa gauche, pour la messe (n. 57, 1o). S'il n'y a qu'un servant et s'il tient le carton (ou le livre) à gauche, il aura soin de passer à droite pour présenter l'aspersoir et, dans ce cas, il rapportera le bénitier avec le carton (ou le livre) au même côté, sur la crédence.

CHAPITRE II

Pendant la messe basse

ARTICLE I

DU COMMENCEMENT À L'OFFERTOIRE

AVANT-MESSE OU PRÉPARATION AU SACRIFICE

57. PRIÈRES AU BAS DE L'AUTEL. — 1o Le servan est agenouillé un peu en arrière du prêtre (ses ge noux en ligne avec les talons du prêtre), à sa gau che. Lorsque le prêtre est descendu, il se signe (n. 37 2o), en même temps que lui (sans s'incliner), mai en silence (sans répondre *Amen*). Il répond ensuit à la messe, comme il est indiqué dans le *Futur ser vant de messe basse et chantée*, page 13 et suivantes 2o Il incline la tête (n. 30, 3o) pendant que le prêtr récite *Gloria Patri... Sancto*, et la relève pour ré pondre *Sicut erat... Amen.* Il se signe en silenc (n. 37, 2o), lorsque le prêtre dit *Adjutorium* et ré pond *Qui fecit.* Il ne s'incline, ni ne se frappe la poi trine, pendant que le prêtre récite le *Confiteor*, aprè lequel il se tourne un peu vers lui (sans déplacer se pieds) et incline la tête (n. 30, 3o) pour dire *Mise reatur tui* (non *vestri*). 3o Après que le prêtre a ré pondu *Amen*, le servant se retourne vers l'autel et incliné médiocrement (n. 30, 2o), récite le *Confi teor*, pendant lequel il se tourne un peu (moins qu pour le *Misereatur*) vers le prêtre, en disant *et ti Pater* (avant *mea culpa*) et *et te Pater* (après), et s frappe la poitrine (n. 36, 1o), en disant *mea culp*

une deuxième fois, en répétant *mea culpa*, une dernière fois, en disant *mea maxima culpa*. Il demeure incliné pendant que le prêtre récite *Misereatur vestri*, répond *Amen* et relève la tête. Il fait le signe de la croix en silence (n. 37, 2o), pendant que le prêtre récite *Indulgentiam*, auquel il répond *Amen*. 4o Le servant s'incline médiocrement (n. 30, 2o) pendant les quatre versets et répons qui suivent. En répondant *Et cum spiritu tuo*, il saisit l'aube de la main droite, se lève, monte comme à l'arrivée (n. 56, 3o), se retourne vers sa gauche (sans salut ni génuflexion) et va s'agenouiller du côté de l'évangile, en avant sur le plus bas degré ou sur le pavé s'il n'y en a qu'un (n. 33, 2o et 5o). S'ils sont deux, ils répondent et agissent comme il est dit pour la messe chantée (n. 96).

58. INTROÏT ET "KYRIE". — 1o Le servant ne se signe pas au commencement de l'introït, ne s'incline pas à la récitation du *Gloria Patri*, ni ne répond *Sicut*. 2o Il répond aux *Kyrie* et aux *Christe*, observant bien de réciter son répons après le prêtre (non avant ni pendant qu'il récite).

59. "GLORIA". — Le servant ne fait ni inclinations, ni signe de croix à la fin de la récitation du *Gloria* (n. 30, 5o).

60. ORAISONS. — Il répond *Et cum spiritu tuo*. Aux oraisons, il n'incline pas la tête (n. 30, 3o) et, après la première et la dernière oraison, il répond *Amen*.

61. EPÎTRE. — 1o Si le chant ou le jeu de l'orgue empêche le servant d'entendre la voix du prêtre lisant l'épître, il se rend d'avance auprès de lui comme il est dit au n. 64. 2o Lorsque le prêtre abaisse la voix, à la fin de l'épître, le servant répond *Deo gratias*.

62. "Levate" et plusieurs épitres.—1o Le mercredi et le samedi des quatre-temps (1e semaine du Carême, semaine de la Pentecôte, milieu du mois de septembre et 3e semaine de l'Avent), ainsi que le mercredi de la 4e semaine du Carême et le mercredi saint, le prêtre ne dit pas *Dominus vobiscum* après les *Kyrie*, mais retourne au coin et y dit *Oremus;* s'il ajoute *Flectamus genua*, en faisant la génuflexion, le servant répond *Levate*. 2o En ces jours, il y a deux ou même six épitres. Le servant répond *Deo gratias* après chacune, excepté après la 5e (quand même le prêtre abaisserait la voix, par suite de l'habitude), mais il ne va transporter le missel qu'après la dernière (2e ou 6e, selon le cas), c'est-à-dire après celle qui est précédée du *Dominus vobiscum*.

63. Prose. — Lorsque le prêtre doit lire, après l'épître, une prose (fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu et les messes de leurs octaves, 2 fêtes de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui se fait l'avant-veille du dimanche des Rameaux et le 3e dimanche de septembre, ainsi qu'à quelques messes de *Requiem* (2 novembre et pendant les services), le servant peut rester à genoux, après avoir répondu *Deo gratias*, et ne se rendre auprès du prêtre que vers la fin de la prose (surtout s'il la suit dans un livre).

64. Evangile. — 1o Le servant, après avoir répondu *Deo gratias* (pour la dernière fois, ou plus tard, s'il y a une prose), va faire la génuflexion au milieu, sur le pavé (n. 31, 3o), monte directement (si le saint Sacrement est exposé sur cet autel, il fait une génuflexion avant de monter) à droite du prêtre et s'y tient sur un degré au-dessous de lui, demeurant tourné comme lui. 2o A certains jours, le prêtre fait avant de partir du coin, une génuflexion, le servant la fait, en même temps, soit en passant au milieu, soit à côté de lui. 3o Lorsque le prêtre se rend au milieu de l'autel, le servant monte devant le missel (approche du milieu de l'autel, de la main gauche, le cierge qui éclaire le missel), relève la housse du pupître, s'il y a lieu, saisit le pupitre avec les deux mains

par les côtés (si le pupitre est monté sur un pied, il ne relève pas la housse et il le saisit avec les deux mains par la tige, évitant de le laisser basculer). Il se tourne alors vers le prêtre et descend directement au milieu où il répète la génuflexion, sur le pavé (n. 31, 3o), puis remonte directement au côté de l'évangile (passant devant son compagnon encore agenouillé, s'ils sont deux). Il y dépose le pupitre tout à fait au bout, mais de biais, le dos tourné vers le coin d'arrière de l'autel (ou droit en ligne avec le devant de l'autel, si le prêtre dit la messe en arrière de l'autel et tourné vers les fidèles), se hâte d'en abaisser la housse et les signets, et descend d'un degré (à moins que le plus élevé ne dépasse suffisamment le bout de l'autel). 4o Tourné vers l'autel il répond *Et cum spiritu tuo*, fait les trois petits signes de croix (n. 37, 4o) et répond *Gloria tibi*. Il se tourne alors vers le prêtre (sans saluer) pour descendre directement au milieu (passant devant son compagnon, s'ils sont deux), y fait la génuflexion et se retire au coin de l'épître, en avant, où il se tient debout tourné vers le missel. Il ne s'incline pas pendant l'évangile (n. 30, 3o), mais si le prêtre fait une génuflexion, il la fait aussi vers le missel (ou vers le saint Sacrement, s'il est exposé à cet autel). 5o Après l'évangile, il répond *Laus tibi* et s'agenouille (avant *Dominus vobiscum*). 6o S'ils sont deux, c'est le 1er qui transporte le missel.

65. Passion. — 1o Le mardi et le mercredi de la semaine sainte, le servant, après avoir transporté le missel pour l'évangile, ne répond pas *Et cum*, ni *Gloria* et, par suite retourne au côté de l'épître dès qu'il a déposé le pupitre. 2o Vers la fin de la Passion, il s'agenouille et s'incline en même temps que le prêtre, puis se relève avec lui. 3o Lorsque le prêtre, peu de temps après cette pause, se rend au milieu

de l'autel (sans approcher le missel), le servant ne répond rien. 4o Après la fin qui sert d'évangile, le servant (lorsque le prêtre approche le missel au milieu) répond *Laus tibi* et s'agenouille.

66. Prône. — 1o Si le prêtre doit parler après l'évangile, et a besoin de quelque livre, ou cahier, le servant va le prendre (sans génuflexion) sur la crédence (s'il va à la sacristie, il fait la génuflexion en sortant et en rentrant), et le lui présente, puis va s'asseoir. 2o Après que le prêtre en a fini, il va le recevoir, sans génuflexion, s'il ne passe pas devant l'autel, et le dépose.

67. "Credo". — Le servant ne fait ni inclination ni signe de croix à la fin de la récitation du *Credo* (n. 30, 5o). Il s'incline médiocrement (n. 30, 2o), pendant que le prêtre fait la génuflexion en récitant *Et incarnatus est... factus est.*

ARTICLE II

De l'offertoire à la fin de la messe

Messe ou sacrifice proprement dit

a) *Offrande du pain et du vin*

68. Offertoire. — 1o Le servant répond *Et cum spiritu tuo.* 2o Lorsque le prêtre ajoute *Oremus*, il ne s'incline pas (n. 30, 5o), et il se rend sans génuflexion (n. 31, 2o) à la crédence. S'ils sont deux, le 1er s'y rend seul (n. 21). Il étend d'abord le manuterge (de la grandeur du plateau des burettes), place dessus le plateau avec les burettes (dépose les bouchons sur la crédence, mais laisse les couvercles abaissés). Il saisit alors de chaque main, les extrémités du plateau avec le manuterge. Si les burettes ne sont ni fixées par le pied ni entourées d'un cercle,

il soutient le plateau avec les trois derniers doigts, et retient chaque burette avec le pouce et l'index. 3o Il monte ensuite sans salut ni génuflexion (fait la génuflexion avant de monter, si le saint Sacrement est exposé sur cet autel) au côté de l'épître, au bout de l'autel (non vis-à-vis le prêtre) et s'y tient sur un degré au-dessous de lui (à moins que le plus élevé ne dépasse suffisamment le bout de l'autel), dépose le plateau (non en avant, mais) au bout (au milieu entre les deux coins), et y demeure les mains jointes, tourné vers le prêtre (non vers le fond de l'autel).

69. Voile du calice. — Si le prêtre n'a pas plié le voile du calice, le servant s'approche de lui (sans génuflexion), le plie en trois sur la largeur sans laisser paraître la doublure (et, s'il le peut, encore en trois, en forme de s sur l'autre sens). Il le place alors près du gradin, assez distant du corporal pour que le prêtre place entre les deux son purificatoire, puis il reprend sa place au bout.

70. Présentation des burettes. — 1o Lorsque le prêtre arrive au coin, il lui fait (les mains jointes) une inclination de tête (n. 30, 3o). Il prend la burette de vin par le bas (mais non en dessous), entre le pouce et l'index (par le haut, entre le pouce et le doigt majeur, s'il doit tenir le couvercle relevé) puis, de la même manière, de la gauche, la burette de l'eau (et essuie le pied de l'une et de l'autre, s'il faut, sur le manuterge). Il baise d'abord, s'il y a lieu (n. 32, 3o), la burette de vin et l'approche du calice, l'anse tournée vers sa propre gauche (non en avant). Dès que le prêtre l'a reçue, il fait passer dans sa main droite, la burette de l'eau (le couvercle relevé), la baise, s'il y a lieu, l'approche du calice, reçoit alors celle du vin dans la main gauche, la baise, s'il y a lieu, et la dépose dans le plateau (à droite). Il reçoit en-

fin celle de l'eau dans sa main droite, la baise, s'il y a lieu et la dépose. 2o Il se hâte alors de joindre les mains et de faire une inclination de tête (n. 30, 3o) au prêtre, avant qu'il se tourne. Reprenant enfin le plateau avec le manuterge, il (se tourne du côté de la crédence et y) descend. Si le saint Sacrement est exposé à cet autel, il fait une génuflexion simple (n. 31, 4o) après être descendu. S'ils sont deux, le 2e, ne présentant pas les burettes, ne se rend à la crédence que pour le lavement, comme à la messe chantée (n. 107, 2o).

REMARQUE. — Lorsque le servant est empêché, par la proximité de la balustrade ou de la muraille, de se placer au bout de l'autel, il peut (laisser le plateau et le manuterge et) n'apporter à l'autel que la burette de vin (débouchée) dans sa main droite, et celle de l'eau (débouchée) dans l'autre.

71. LAVEMENT DES DOIGTS. — 1o De retour à la crédence, le servant dépose (bouchée) la burette de vin, place le manuterge étendu sur son avant-bras gauche, prend, dans sa main gauche, par un bout (non par le côté) le plateau (spécial ou, à son défaut,celui des burettes, mais non un verre de table, ni une coupe), et, de la main droite, la burette d'eau (débouchée, ou le couvercle relevé) qu'il tient par le milieu (ou par l'anse). Il remonte au coin de l'autel (non au bout, mais) vis-à-vis le prêtre et demeure tourné vers lui (sans saluer). 2o Lorsque le prêtre arrive au coin, il lui fait une inclination de tête (n. 30, 3o). Avançant alors le plateau au-dessous des mains du prêtre, (il l'élève), à deux ou trois doigts, verse lentement au-dessus du milieu (non sur le bord), un peu d'eau sur les doigts du prêtre (sans déplacer la burette), en tenant l'ouverture, à deux ou trois doigts au-dessus de ses mains, et en observant de ne l'incli-

ner qu'au moment de verser l'eau. Lorsque le prêtre élève les doigts, il cesse de verser, relevant complètement la burette avant de l'approcher de soi. Il se tourne alors vers l'autel et, s'il faut, élève l'avant-bras. 3o Après que le prêtre s'est essuyé, il se retourne vers lui, lui fait une inclination de tête (n. 30, 3o), avant qu'il se tourne, et descend à la crédence. S'ils sont deux, ils agissent comme il est dit pour la messe chantée (n. 108). Si le saint Sacrement est exposé à cet autel, il ne monte pas pour le lavement (si le prêtre descend), mais reste au bas, le dos tourné aux fidèles, attendant que le prêtre descende devant lui (ou bien monte sur le 2e degré, s'il y reste), et le salue comme d'habitude. 4o En y arrivant, il verse, s'il faut, l'eau qui a servi (sans essuyer le plateau), dans un vase spécial (à défaut de piscine), et replace les burettes de vin (à droite) et d'eau, et les recouvre du manuterge étendu (pour qu'il sèche). 5o Le servant se hâte enfin de prendre la clochette (retenant, s'il faut, le bouton) et va directement s'agenouiller au coin de l'épître où il la dépose (sans bruit) devant soi.

72. "ORATE, FRATRES". — Après que le prêtre s'est retourné vers l'autel, le servant récite *Suscipiat* (sans s'incliner). S'il n'est pas rendu à sa place, il se tourne vers l'autel et s'agenouille là où il se trouve, pour réciter cette prière.

b) Consécration du pain et du vin

73. PRÉFACE ET "SANCTUS". — 1o Le servant répond *Amen*, *Et cum spiritu tuo*, *Habemus* et observe de ne pas répondre trop tôt *Dignum*. 2o Lorsque le prêtre a fini la préface et s'incline (non avant), le servant prend (avec soin) la clochette de la main

droite, et, lorsque le prêtre récite le *Sanctus*, il sonne un (seul) coup à chacun des trois mots *Sanctus* que dit le prêtre; il dépose ensuite la clochette (sans bruit et sans se lever, mais au besoin avec la main gauche), sur le plus haut degré, à droite du prêtre, s'il ne doit pas sonner encore avant de monter (n. 74, 1o). Il ne se signe pas à la fin du *Sanctus* (n. 37, 3o). 3o Alors, si c'est l'usage, il allume le 3e cierge (ou cierge de l'élévation) et retourne s'agenouiller à sa place, à moins qu'il ne soit temps de monter, comme il est dit au n. 74, 1o.

74. CONSÉCRATIONS ET ÉLÉVATIONS. — 1o Lorsque le prêtre, après avoir tenu les mains étendues sur le calice et l'hostie, fait les signes de croix, le servant (si c'est l'usage, sonne deux coups, dépose la clochette comme il est dit au n. 73, 2o, puis) monte (sans génuflexion) directement à droite du prêtre, s'agenouille sur le bord du plus haut degré (ou s'il est trop étroit, sur le suivant), et y demeure les mains jointes. 2o Lorsque le prêtre, après avoir pris l'hostie, s'appuie les coudes sur le bord de l'autel, pour prononcer les paroles de la consécration, il prend (délicatement) la clochette (gardant encore la main gauche étendue sur la poitrine). Quand le prêtre fait la génuflexion, il sonne un (seul) coup et alors seulement soulève, de la main gauche, le coin (non le milieu) de la chasuble; il sonne un deuxième coup (un seul) lorsque le prêtre élève la sainte hostie, qu'il regarde avec foi, piété et amour (8) ; lorsque le

(8) En regardant la sainte hostie, avec foi, piété et amour, pendant que le prêtre l'élève à la messe, et en disant (le nombre de fois qu'on peut) : " Mon Seigneur et mon Dieu ", on gagne chaque fois, une indulgence de 7 ans et 7 qua-

prêtre dépose la sainte hostie, il laisse retomber la chasuble, puis sonne un troisième coup (un seul), pendant la génuflexion du prêtre, dépose la clochette (avec soin) et rejoint les mains. Il agit exactement de la même manière à la consécration et à l'élévation du calice. 3o Après l'élévation du calice, il dépose la clochette un peu vers sa droite, rejoint les mains, et se tournant vers sa droite, descend (sans salut ni génuflexion) directement à sa place. S'ils sont deux, ils agissent comme il est dit pour la messe chantée (n. 111).

75. "PATER". — 1o Si l'on chante ou si l'orgue joue, le servant fait plus d'attention, et répond plus haut que les autres fois *Amen* avant le *Pater* et *Sed libera* après. 2o A une messe de mariage, au commencement du *Pater*, le 1er servant (sans génuflexion) va prendre le carton (ou le livre), sur la crédence, fait la génuflexion au bas sur le côté, monte et, après *Sed libera nos*, le dos tourné aux époux, tient le carton (ou le livre ouvert) appuyé sur son front devant le prêtre qui récite deux oraisons tourné vers les époux. Le 2e (resté agenouillé à sa place), répond *Amen* comme le 1er, aux deux oraisons, puis

---

rantaines, et de plus, quand on a été fidèle à cette pratique, au moins un fois par jour, pendant 7 jours de suite, une indulgence plénière, si l'on communie (Pie X, 1 mai—12 juin 1907). — On ne gagne aucune indulgence, en regardant le calice à la deuxième élévation. Mais on peut bien réciter, en ce moment, comme en tout autre temps : " Père éternel, je vous offre le Sang très précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise ", (on peut ajouter), pour obtenir la grâce de... ou pour le soulagement des âmes de.... et de.... " sans perdre l'indulgence de 100 jours chaque fois (Pie VII, 22 septembre 1817).

le 1er (ferme le livre), fait la génuflexion au haut, dépose le carton (ou le livre) et retourne (sans autre génuflexion) à sa place.

76. "AGNUS DEI". — 1o Si l'on chante ou si l'orgue joue, il observe bien le moment de répondre *Amen* et *Et cum spiritu tuo*, avant les *Agnus Dei.* 2o Aux *Agnus Dei*, il ne se frappe pas la poitrine (n. 36, 2o).

77. "DOMINE, NON SUM DIGNUS". — 1o Si c'est l'usage (n. 23, 2o), et si le prêtre peut donner la communion, le servant sonne un (seul) coup de clochette (si le saint Sacrement n'est pas exposé dans l'église), chaque fois que le prêtre dit *Domine, non sum dignus*, 2o Il ne se frappe pas la poitrine à ces mots (quand même il devrait communier).

c) Consommation du sacrifice

78. COMMUNION DU PRÊTRE. — 1o Lorsque le prêtre consomme la sainte hostie, le servant incline la tête (n. 30, 3o). 2o Lorsqu'il découvre le calice, le servant prend (avec soin) la clochette (quand même une autre messe devait suivre immédiatement) et va (sans génuflexion) la déposer sur la crédence, regardant alors si quelqu'un doit communier et dans ce cas observe le n. 79, si personne ne communie, il observe le n. 80. S'il y a deux servants, le 2e reste agenouillé à sa place jusqu'au moment d'aller dire le *Confiteor* (n. 79), sur le côté, ou de transporter le missel (n. 82, 1o).

79. COMMUNION DES FIDÈLES. — Le servant (laissant les burettes sur la crédence, mais) apportant la nappe de communion, s'il faut, va s'agenouiller au côté de l'épitre sur le plus bas degré ou sur le pavé (n. 33, 2o), vis-à-vis le prêtre, tourné vers le côté de

l'évangile. S'il y a deux servants, le 2e va s'agenouiller sur le même degré, du côté de l'évangile, en face de lui. Pendant que le prêtre prend le précieux Sang (non avant), il récite le *Confiteor*, etc., comme il est dit au n. 49 et suivants. Après la distribution de la communion, il présente les burettes comme il est dit au n. 80.

80. Purification. — 1o Le servant (si personne ne communie, ou après la distribution de la communion) prend le plateau des burettes avec le manuterge comme à l'offertoire (n. 68, 2o) et monte au bout de l'autel. S'il n'y a pas eu distribution de la communion, il fait une génuflexion simple (n. 31, 4o) au bas avant de monter; si elle a eu lieu, il la fait en même temps que le prêtre avant la fermeture du tabernacle, mais l'omet si le tabernacle est déjà fermé. Il dépose le plateau au même endroit qu'à l'offertoire (n. 68, 3o) et s'y tient les mains jointes, tourné vers le prêtre (non vers le fond de l'autel). Il s'incline médiocrement (n. 30, 2o) pendant que le prêtre prend le précieux Sang (il reste debout si le prêtre ouvre alors le tabernacle pour y déposer ou en sortir un ciboire, ou une lunule). 2o Lorsque le prêtre est sur le point de présenter le calice, le servant (étendant la main gauche sur sa poitrine), prend, dans la droite, la burette de vin (seule), en retient le couvercle et s'approche de lui (sans génuflexion même si le saint Sacrement est exposé, ni salut ni baiser). Lorsque le prêtre lui présente le calice, le servant avance la burette, la tient à trois doigts au-dessus du calice, ne l'inclinant qu'en ce moment, et verse un peu de vin au milieu (non sur la paroi) du calice. Lorsque le prêtre élève le calice, il relève entièrement la burette, la retire et (sans salut ni

génuflexion) retourne (par sa droite) au bout de l'autel où il prend aussitôt la burette de l'eau dans sa main gauche. Si le saint Sacrement est exposé sur cet autel, il apporte le plateau auprès du prêtre et verse les ablutions (n. 81), au milieu comme la purification (n. 80) ; il fait la génuflexion avant de monter et au haut avant de descendre.

REMARQUE. — Si le prêtre doit dire (ou chanter) une autre messe, le (2e) servant transporte le missel à la première messe (aussi à la deuxième, le jour de Noël), dès que le prêtre a pris le précieux Sang et (le 1er resté à genoux à sa place) ne présente pas les burettes, vu que ce prêtre (pour rester à jeun, en vue de la messe suivante) ne prend ni purification (n. 80) ni ablutions (n. 81), à la première messe (non plus qu'à la deuxième, le jour de Noël), mais il les présente comme de coutume à la dernière messe (2e ou 3e) que ce prêtre célèbre.

81. ABLUTIONS. — 1o Lorsque le prêtre arrive au coin, le servant lui fait une inclination de tête (n. 30, 3o) et verse du vin sur ses doigts (sans les toucher) au milieu (non sur la paroi) du calice, n'inclinant la burette qu'au moment de verser et la relevant (complètement) dès que le prêtre élève les doigts. Déposant alors la burette de vin (à droite) sur le plateau, il fait passer celle de l'eau dans sa main droite et verse de l'eau de la même manière. 2o Il se hâte ensuite de déposer la burette de l'eau et salue le prêtre (n. 30, 3o), les mains jointes, avant qu'il se tourne. Il descend enfin à la crédence. S'ils sont deux, le 2e reste agenouillé comme à la messe chantée (n.118, 4o) pendant la purification (n. 80) et les ablutions (n. 81), en avant, s'il n'y a pas eu distribution de la communion, ou au côté de l'évangile (en face du 1er), si elle a eu lieu. 3o En arrivant à la crédence, il dé-

pose le plateau (replace les bouchons) et étend de nouveau le manuterge sur les burettes. Il éteint alors le 3e cierge), s'il est sur la crédence ou auprès (il laisse le voile du calice au côté de l'épître).

82. TRANSPORT DU MISSEL *au côté de l'épître.* — 1o En partant de la crédence, le servant va faire la génuflexion au milieu, monte directement auprès du missel, éloigne un peu le pupitre à gauche (dépose le cierge à droite du corporal, par en arrière du prêtre, sans génuflexion), relève la housse et saisit le pupitre comme avant l'évangile (n. 64, 3o) ; il ne fait la génuflexion au haut avant de descendre que si le saint Sacrement est exposé sur cet autel. 2o Il se tourne vers le prêtre, descend directement au milieu, y fait la génuflexion, puis remonte directement au coin de l'épître. Il y dépose le pupitre droit comme il était au commencement de la messe, abaisse la housse et les signets, mais ne recherche pas la postcommunion (ce qu'il ne peut faire qu'à une messe chantée,puis il éteint alors le 3e cierge,s'il est auprès). Il se tourne vers le prêtre (sans saluer), descend directement, fait la génuflexion au milieu et s'agenouille au côté de l'évangile. S'ils sont deux, le 2e monte directement prendre le missel, lorsque le prêtre laisse le milieu de l'autel avec le calice (n. 81, 1o), agissant comme il vient d'être dit. Après qu'il a déposé le pupitre au coin de l'épître, il revient au milieu avec le 1er qui a déposé les burettes sur la crédence et fait la génuflexion avec lui au milieu.

d) Action de grâce

83. POSTCOMMUNION ET ORAISONS. — 1o Le servant répond *Et cum spiritu tuo* avant les oraisons, et

Amen après chaque oraison qui a sa conclusion (deux fois, rarement trois), enfin *Et cum spiritu tuo* après le dernier *Amen*. Il répond *Deo gratias* (auquel il ajoute, comme le prêtre, deux *alleluia* dans la semaine de Pâques), ou *Amen*, si la messe est de *Requiem*. 2o A une messe de mariage, pendant la dernière oraison, le 1er prend le carton (ou le livre) et le 2e le bénitier et, après *Ite missa est* ou *Benedicamus Domino*, chacun monte (sans génuflexion) par le côté. Le 2e seul se tient tourné vers les époux, et le 1er soutient le carton (ou le livre ouvert) appuyé sur son front devant le prêtre qui récite une (seule) oraison tourné vers les époux. Ils répondent *Amen*, puis, après l'oraison, ou après l'allocution qui peut suivre, le 2e présente l'aspersoir avec baisers au prêtre et l'en reçoit de la même manière (n. 32, 2o) ; s'il n'y a qu'un servant, il ne prend le bénitier qu'après avoir reporté le carton (ou le livre) ; ils se tournent vers l'autel pour descendre (sans génuflexion ni salut), déposent ces objets et reprennent leur place, ou le 1er transporte alors le missel, s'il y a lieu (n. 84, 1o).

84. TRANSPORT DU MISSEL *au côté de l'évangile.* — 1o Si le missel est resté ouvert, le servant, après avoir répondu *Et cum spiritu tuo*, puis *Deo gratias* (ou après l'aspersion des époux), monte directement au coin de l'épître, où il éloigne le cierge et transporte le pupitre comme pour le premier évangile (n. 64, 3o). Quand il fait la génuflexion au milieu, il la prolonge (ou s'agenouille), s'il ne peut monter et déposer le pupitre avant la bénédiction, incline la tête (n. 30, 3o) et, après avoir répondu *Amen*, sans se signer, remonte directement et dépose le pupitre comme pour le premier évangile (n. 64, 3o). Il se

tient sur le 2e degré (à moins que le premier ne dépasse suffisamment le bout de l'autel). S'il n'a pas reçu la bénédiction au bas, il s'agenouille aussitôt sur le bord du marchepied, tourné vers le prêtre, incline la tête (n. 30, 3o), se signe en silence (n. 37, 2o) et répond *Amen* avant de se relever. Debout sur le deuxième degré, il répond *Et cum spiritu tuo*, fait les trois petits signes de croix (n. 37, 4o) puis répond *Gloria tibi*. Il se tourne alors vers le prêtre (sans saluer) pour descendre directement au milieu, fait la génuflexion et se retire au côté de l'épître où il se tient debout tourné vers le missel. S'ils sont deux, c'est le 1er qui transporte le pupitre comme pour l'évangile (n. 64, 6o).

85. BÉNÉDICTION. — Le servant, après les oraisons répond *Et cum spiritu tuo*, *Deo gratias* ou *Amen*. Il reçoit la bénédiction (sans changer de place, si le missel a été laissé fermé). Il incline la tête (n. 30, 3o), se signe en silence (n. 37, 2o) et répond *Amen*. S'ils sont deux, ils répondent et se signent chacun à sa place.

86. DERNIER ÉVANGILE. — 1o Lorsque le prêtre est arrivé au coin, le servant se lève (mais reste à sa place), répond *Et cum spiritu tuo*, fait les trois petits signes de croix (n. 37, 4o) et répond *Gloria tibi*. S'ils sont deux, ils répondent et se signent chacun à sa place, le 1er, en se levant, se tournant vers le missel. 2o Pendant l'évangile, il fait la génuflexion, s'il y a lieu, en même temps que le prêtre. Après l'évangile, il répond *Deo gratias* et va à la crédence prendre le carton des prières, si le prêtre doit les réciter. S'ils sont deux c'est le 1er qui va prendre le carton.

87. DERNIÈRES PRIÈRES. — 1o Lorsque le prêtre s'agenouille au haut ou au bas, le servant va directe-

ment s'agenouiller à sa droite, sur un degré au-dessous de lui, ou sur le pavé. S'ils sont deux le 2e s'agenouille à sa gauche et répond comme le 1er. Il répond trois fois " Sainte Marie, Mère de Dieu " et tient des deux mains par le côté, la carte devant le prêtre (ou la lui présente et alors se tient les mains jointes). Il récite avec le prêtre le " Salut, O Reine de Miséricorde ", puis " Ainsi soit-il " à chacune des deux oraisons; enfin, si le prêtre récite les invocations " Coeur sacré de Jésus ", il répond aussi trois fois: " Ayez pitié de nous ". 2o Si le prêtre est en visite, le servant l'avertira d'avance (plutôt avant la messe) s'il faut dire ces prières en latin ou en une langue vulgaire autre que la sienne. 3o Après ces prières, le servant, s'il est au haut, retourne (sans salut ni génuflexion) directement à la crédence ou s'il est au bas, relève l'aube comme à l'arrivée (n. 56, 1o), puis reporte le carton où il était et rapporte la barrette (à moins qu'il n'y ait alors distribution de la communion, n. 49 et suivants).

CHAPITRE III

Après la messe basse

88. Départ de l'autel. — 1o Quand le prêtre est descendu de l'autel, le servant s'approche de lui et fait la génuflexion quand même il ne ferait qu'une inclination, ou bien fait la prostration (n. 31, 3o) si le saint Sacrement est exposé sur cet autel. Il présente alors, à droite la barrette avec baisers, s'il y a lieu (n. 32, 3o). 2o Il précède ensuite, de deux ou trois pas, le prêtre à la sacristie, sortant, selon l'usage général, par le côté de l'épître. Si, par exception,

il doit sortir par le côté de l'évangile, il ne fait pas d'autre génuflexion en passant devant le milieu (à gauche du prêtre). 3o S'il doit rapporter le missel, à la sacristie, il peut le prendre en passant (s'il est du côté de l'évangile, il rapporte le pupitre au côté de l'épître, après les dernières prières, avant d'aller chercher la barrette (ou, s'ils sont deux,le 2e le prend pendant que le 1er va chercher la barrette).

En diverses circonstances, le servant doit observer ce qui est dit au n. 39 et suivants.

89. Arrivée à la sacristie. — L'on ne prend pas d'eau bénite en rentrant à la sacristie.

90. Déposition des vêtements. — 1o En arrivant, le servant s'arrête à un pas du degré du vestiaire, se retourne vers le prêtre (le salue, s'il passe devant lui), fait, en même temps que lui, une inclination profonde (n. 30, 1o) à la croix de la sacristie (mais ne salue pas le prêtre) et se hâte de déposer à droite le missel (s'il le porte). Placé sur le marchepied du vestiaire, il reçoit à droite, la barrette du prêtre (s'il s'en est servi), baisant la main puis la barrette, si les ornements ne sont pas noirs (n. 32, 3o, d). Après l'avoir déposée, il passe à gauche du prêtre. 2o S'il ne pent rendre tous les services décrits ici (3o),il se contente de détacher, s'il faut, les rubans du manipule (sans l'enlever), et seulement après que le prêtre a enlevé la chasuble. 3o S'il y a deux servants, ils reçoivent alternativement la *chasuble*, etc. 4o S'il le peut,il reçoit la *chasuble*, la saisissant de chaque main sur les épaules, de sorte que les deux parties, avant et arrière, soient égales de toutes parts et (observant de ne pas avoir les pieds sur les rubans), l'étend sur le vestiaire comme elle était avant la messe. Pendant

que le prêtre enlève l'étole, il détache le *manipule* (s'il n'est qu'épinglé, il laisse ce soin au prêtre), mais ne l'enlève pas. Il reçoit l'*étole* (pliée en deux), la plie encore et en baise l'une des croix inférieures, puis la dépose, de biais, sur la chasuble, les franges de son côté, près du bord du vestiaire et l'autre bout au fond, à la droite du prêtre. Il reçoit la *manipule*, le baise sur une des croix inférieures et le dépose, de biais, mais en travers de l'étole, les franges à droite du prêtre, près du bord. Si le prêtre a déposé lui-même l'étole, il place le manipule en croix par-dessus. Il reçoit le *cordon*, le plie en quatre et en huit au besoin, puis le dépose en ligne droite sur le milieu de l'étole et du manipule, les glands de son côté. Il saisit l'*aube* de la main droite sur l'épaule droite, et de l'autre sur la gauche et (observant de ne pas avoir les pieds sur le bas) l'étend sur les autres vêtements, aussi loin que possible au fond (sans relever l'arrière). S'il reçoit l'*amict*, il le saisit par les deux coins où tiennent les cordons, le baise (à côté de la croix du milieu) et le dépose sur l'aube. 5o S'il doit remplir quelque fonction propre au sacristain (comme d'aller chercher le missel, d'éteindre les cierges, de rapporter les burettes, etc.), il observe les précautions qu'on lui a indiquées. 6o S'il a communié vers la fin de la messe, il va continuer son action de grâce auprès de l'autel (9).

---

(9) Après avoir servi la messe, le servant pourra, très utilement, réciter, avant de partir de l'église, les actes suivants :

a) Acte d'amour : " Mon Dieu qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies ", et parce que

vous résidez pour moi dans ce tabernacle, " je vous aime de tout mon coeur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous ". ; *b) Acte de remerciement* : " Mon Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement, de m'avoir créé, racheté par votre Fils et fait enfant de votre Eglise ", enfin je vous remercie de vous être donné si souvent à moi dans la sainte communion et de me permettre de servir le prêtre à l'autel; *c) Acte de demande* : " Mon Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de vous aimer davantage et " de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il ".

TROISIEME PARTIE

SERVICE DE LA " MESSE CHANTEE "

91. Nombre de servants. — 1o A une messe simplement chantée (ou non solennelle, c'est-à-dire chantée sans ministres sacrés), il convient de garder (ou d'introduire) l'usage maintenant général, d'avoir deux servants plutôt que trois (on se contente d'un seul dans le cas de nécessité). 2o Dans les églises où l'on aura trois servants, le plus habitué agira comme cérémoniaire, tandis que les deux autres porteront leurs chandeliers à l'entrée et à la sortie et se tiendront à la crédence comme le dimanche. 3o Quand il n'y a que deux servants, ils n'ont pas de chandeliers pour l'entrée et la sortie et se tiennent constamment au bas de l'autel (de même lorsqu'il n'y en a qu'un).

CHAPITRE I

Avant la messe chantée

92. Arrivée des servants. — 1o Les servants revêtent, au moins dix minutes avant la messe, la soutane et le surplis et sont prêts à répondre bientôt au besoin du prêtre. S'ils communient avant la messe, ils doivent se rendre plus tôt pour préparer leur communion dans l'église ou dans le sanctuaire (10). 2o

(10) Une pratique de piété à laquelle les servants ne doivent pas manquer est de ne jamais passer par l'église (quand

s'ils doivent remplir quelque fonction propre au sacristain (comme de porter le missel sur l'autel, d'allumer les cierges, de placer sur la crédence, les burettes, la clochette, la nappe de communion, etc., l'un d'eux le fait ; il observe toutes les précautions qu'on lui a indiquées à raison d'ordre ou de propreté, ou pour prévenir toute cause d'incendie, et il évite avec soin de retarder le prêtre. 3o S'ils doivent servir un prêtre en visite, le plus habitué préviendra chez lui toute hésitation, en ayant soin de recevoir ses vêtements (sans baisers) pour les déposer en lieu convenable (non sur le vestiaire), de lui indiquer le prie-Dieu où il peut s'agenouiller, le missel qu'il doit préparer (avant de se laver les mains), la piscine, les vêtements qu'il doit revêtir, enfin l'endroit où il trouvera un purificatoire et un amict (n. 28).

93. Prise des vêtements. — 1o Pendant que le prêtre prépare le missel (ou avant), le 1er servant

---

le saint Sacrement y est conservé) sans y faire une prière devant le saint tabernacle (au-devant duquel il y a un voile et une lampe allumée). Ils pourront, avec grand avantage spirituel, réciter les actes suivants :

a) *Acte d'adoration* : " Mon Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon Souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses ". J'adore aussi votre divin Fils, enfermé dans ce tabernacle, voilé sous ces apparences ou espèces, et le reconnais pour mon Sauveur ; b) *Acte de foi* : " Mon Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise catholique croit et enseigne ", particulièrement que vous résidez tout entier, vivant et tel que vous êtes au ciel, dans ce saint Sacrement de l'autel, " parce que c'est vous qui l'avez dit et que vous êtes la vérité même. " ; c) *Acte de contrition* : " Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé ", particulièrement de toutes mes irrévérences dans le lieu saint, " parce que vous êtes infiniment

enlève, s'il y a lieu, la housse qui recouvre les vêtements, la plie et la dépose au fond ou à l'extrémité du vestiaire; après que le missel a été préparé, il le porte (à moins que le sacristain ne le fasse), sur l'autel et le dépose ouvert (n. 26) sur le pupitre au coin de l'épître; il fait, dans ce cas, la génuflexion sur le pavé en arrivant et en partant, si le saint Sacrement est conservé à cet autel, ou s'il n'y est pas conservé, seulement en passant devant (si le pupître est au côté de l'évangile, il va l'y prendre (ne faisant alors la génuflexion qu'au milieu, en allant et en revenant). 2o Si les servants, surtout s'ils sont petits et peu habitués à servir, ne peuvent rendre tous les services décrits ici (4o), ils se contentent de présenter le cordon, le manipule et la barrette. 3o S'il n'y a qu'un servant, il agit comme il est dit pour la messe basse (n. 54, 4o). 4o Le 1er servant se place à droite du prêtre, l'autre à sa gauche, tous deux sur le marchepied du vestiaire (mais s' le 2e est tout-à-fait inhabile, il peut se placer à droite où il a moins à faire). *a*) Celui de gauche présente d'abord, s'il le

---

bon, et infiniment aimable ", infiniment digne aimé, " et que le péché vous déplait : pardonnez-moi, par les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur " réellement ici présent ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence " ; *d*) *Acte de demande* : O Jésus daignez bénir votre indigne servant de messe et lui accorder la grâce de remplir saintement sa sublime fonction. Je vous offre la messe que je vais servir, ô mon Dieu, pour vous demander, par les mérites de votre divin Fils et l'intercession de sa sainte Mère, la grâce..... et de..... (on pense ici aux grâces qu'on a l'intention de demander pour soi, ses parents, ou autres). Sainte Vierge Marie, mon cher ange gardien, mon bon Patron, priez pour moi et obtenez-moi la grâce de servir la sainte messe avec ferveur et piété.

peut, la boîte d'hosties ouverte et, après que le prêtre a pris une hostie, la ferme et la dépose, puis s'éloigne un peu à gauche (ou descend) le temps que le prêtre prépare le calice. *b*) Pendant ce temps, le 1er (à droite) déplie l'*amict* après que le prêtre en a retiré le purificatoire qu'il ne peut toucher (n. 28), l'étend (l'ourlet en dessous), sur l'aube, dès que le prêtre en a retiré le voile et la bourse, sans le baiser (s'il n'en a pas le temps, il le baise à côté de la croix et le tient étendu par les coins où sont fixés les cordons (l'ourlet vers soi). *c*) Pendant que le prêtre revêt l'amict, ils relèvent, si ce n'est fait, l'arrière de l'*aube* et en étendent les manches (mais laissent le prêtre la prendre) ; pendant que le prêtre la revêt, ils en abaissent la dentelle, si elle se replie; *d*) Le 2e prend alors le *cordon* (passant les glands au 1er), tient le milieu (plié en deux) en arrière du prêtre, à la hauteur de la ceinture et le lui mettent dans les mains dès qu'il les présente. *e*) Le 2e prend ensuite le *manipule* (petite étole), baise l'une des croix du bas, si les ornements ne sont pas noirs (n. 32, 3o, *a*), en sépare les deux côtés qu'il retient écartés avec chaque ruban, le fait baiser au prêtre sur la croix supérieure (n. 32, 1o), puis le passe au bras gauche (les rubans en avant vers l'épaule), jusqu'au coude et attache les rubans (serrant un peu l'aube et la soutane), en faisant un noeud et une double boucle en-dessous du bras (plus haut que le coude); si le manipule n'a qu'une ganse munie d'une épingle, il laisse le prêtre le fixer (lui présentant une épingle, si elle manque); si le prêtre fait un mariage avant la messe; il ne prend pas le manipule que le servant (ou le sacristain) doit déposer sur la banquette (ou sur la crédence, en portant le missel sur l'autel) ;

pendant que le 2e présente le manipule, le 1er relève, s'il faut, l'aube au-dessus du cordon, en arrière et sur les côtés (fermant les ouvertures des côtés), afin qu'elle retombe à un doigt environ de terre (le prêtre la relevant davantage en avant). *f*) Si le prêtre ne l'a déjà prise, le 2e saisit l'*étole* par le haut, baise l'une des croix du bas (n. 32, 1o) et la tient, des deux mains, à un pied de chaque côté de la croix supérieure, le parement tourné vers soi. *g*) Après que le prêtre l'a prise, ils relèvent, d'a peu près un tiers, le dos de la *chasuble*, le rapprochent du bord du vestiaire (sans déplacer le devant de la chasuble), le relèvent et le rapprochent une deuxième et une troisième fois (en écartant au besoin les rubans). *h*) Le 2e descend ensuite sur le pavé, et le 1er recherche la *barrette* qui doit servir à ce prêtre (à moins qu'il ne soit un religieux qui n'en fait pas usage) et la baise, ainsi que la main du prêtre (n. 32, 1o) ; le 1er descend enfin sur la pavé à droite de son compagnon.

94. Départ de la sacristie. — Les servants font, en même temps que le prêtre, une inclination profonde (n. 30, 1o et 3o *a*) à la croix de la sacristie (mais ne saluent pas le prêtre), puis le précèdent de deux ou trois pas, à l'autel où doit se chanter la messe. Si c'est l'usage du lieu, celui qui est du côté du bénitier, présente de l'eau bénite au prêtre puis à son compagnon et ils se signent ensemble. Le 1er marche à droite, mais dans les lieux étroits, le 2e passe devant le 1er qui est suivi du prêtre. Si c'est l'usage de sonner une cloche en sortant de la sacristie (ou la clochette de la crédence en y arrivant), le 1er s'y conforme quand même le saint Sacrement est exposé dans l'église.

En diverses circonstances, les servants doivent observer ce qui est dit au n. 39 et suivants.

95. Arrivée à l'autel. — 1o Si, selon l'usage général, les servants arrivent à l'autel, par le côté de l'évangile (ou par le milieu de la balustrade), le 1er seul dépasse (sans génuflexion) un peu le milieu de l'autel, mais s'ils y arrivent par le côté de l'épître, le 2e dépasse (sans génuflexion le milieu de l'autel, tandis que le 2e s'arrête un peu avant d'arriver au milieu de l'autel, à un pas des degrés, se tourne vers l'autel et laisse passer le prêtre, en lui faisant une inclination de tête (n. 30, 3o). 2o Lorsque le prêtre est arrivé au milieu, le 1er s'en approche et reçoit la barrette avec baisers, s'il y a lieu (n. 32, 3o). 3o Ils font la génuflexion quand même le prêtre ne ferait qu'une inclination (n. 30, 3o). En faisant la génuflexion, ils saisissent chacun de la main la plus rapprochée (le 1er gardant la barrette dans la main droite), le bas de l'aube (avec la soutane, si possible), un peu au-dessous des genoux, l'élèvent de trois ou quatre doigts, de bas en haut, (non de côté) et montent avec le prêtre, mettant le pied sur le plus bas degré, lorsque le prêtre est sur le deuxième, et sur celui-ci, lorsque le prêtre, est sur le troisième. 4o Dès que le prêtre a mis le pied sur le plus haut degré, ils laissent retomber l'aube et se retournent (sans génuflexion ni salut) tous deux vers leur droite (dos à dos, si le prêtre doit donner la communion), observant alors si quelqu'un doit communier. Le 1er dépose la barrette sur un siège ou sur la banquette et, (apportant la nappe de communion, s'il est besoin), s'agenouille au côté pour la communion (n. 49) ou, s'il n'y a pas de communion en ce moment, de-

vant l'autel pour la messe, le 2e s'agenouillant à l'endroit correspondant du côté de l'évangile (n. 96, 1o). 5o Si le pupitre se trouve au côté de l'évangile, le 2e, après avoir laissé retomber l'aube, monte directement au coin de l'évangile d'où il transporte le pupitre (avec le missel) au coin de l'épître, descendant directement au bas où il fait la génuflexion simple (n. 31, 2o) et remontant directement au coin de l'épître où il ouvre le missel (à la messe qui est chantée, s'il le peut); il va ensuite s'agenouiller devant l'autel (n. 96, 1o). 6o Si la messe est précédée d'un mariage, en arrivant devant les fiancés le servant de gauche (le 2e) prend (après l'allocution) le carton (ou le livre) qu'il tient (ouvert) appuyé sur son front à gauche du prêtre, et tous deux répondent autant qu'il le peuvent; le 1er présente deux fois l'aspersoir (avec baisers). Après le mariage, le 1er dépose le bénitier au côté de l'évangile, près de l'autel et va s'agenouiller devant l'autel, à droite du prêtre pour répondre à la messe (n. 96, 1o), tandis que le 2e dépose le carton (ou le livre) sur la crédence, rapporte le manipule qu'il attache (avec baiser) au bras du prêtre, puis s'agenouille à sa gauche, pour la messe (n. 96, 1o). S'il n'y a qu'un servant et s'il tient le carton (ou le livre) à gauche, il aura soin de passer à droite pour présenter l'aspersoir et, dans ce cas, il rapportera le bénitier avec le carton (ou le livre) sur la crédence.

CHAPITRE II

Pendant la messe chantée

ARTICLE I

Du commencement à l'offertoire

Avant-messe ou préparation au sacrifice

96. Prières au bas de l'autel. — 1o Les servants sont agenouillés un peu en arrière du prêtre (leurs genoux en ligne avec les talons du prêtre), de chaque côté. Lorsque le prêtre est descendu, ils se signent, (n. 37, 2o), en même temps que lui (sans s'incliner), mais en silence (sans répondre *Amen*). Ils répondent ensuite à la messe, comme il est indiqué dans le *Futur servant de messe basse et chantée*, page 13 et suivantes. 2o Ils inclinent la tête (n. 30, 3o) pendant que le prêtre récite *Gloria Patri... sancto*, et la relèvent pour répondre *Sicut erat... Amen.* Ils se signent en silence (n. 37, 2o), lorsque le prêtre dit *Adjutorium* et répondent *Qui fecit.* Ils ne s'inclinent, ni ne se frappent la poitrine, pendant que le prêtre récite le *Confiteor*, après lequel ils se tournent, un peu vers lui (sans déplacer leurs pieds) et inclinent la tête (n. 30, 3o) pour dire *Misereatur tui* (non *vestri*) 3o Après que le prêtre a répondu *Amen*, les servants se retournent vers l'autel et, inclinés médiocrement (n. 30, 3o), récitent le *Confiteor*, pendant lequel ils se tournent un peu (moins que pour le *Misereatur*) vers le prêtre, en disant *et tibi Pater* (avant *mea culpa*) et *et te Pater* (après), et se frappent la poitri-

ne (n. 36, 1o), en disant *mea culpa*, une deuxième fois, en répétant *mea culpa*, une dernière fois, en disant *mea maxima culpa*. Ils demeurent inclinés pendant que le prêtre récite *Misereatur vestri*, répondent *Amen* et relèvent la tête. Ils font le signe de la croix en silence (n. 37, 2o), pendant que le prêtre récite *Indulgentiam*, auquel ils répondent *Amen*. 4o Les servants s'inclinent médiocrement (n. 30, 2o) pendant les quatre versets et répons qui suivent. En répondant *Et cum spiritu tuo*, ils saisissent l'aube de la main la plus rapprochée, se lèvent, montent comme à l'arrivée (n 95, 3o) et se retournent dos à dos (sans salut ni génuflexion). S'il n'y a qu'un servant, il répond et agit comme il est dit pour la messe basse (n. 57). 5o Ils vont s'agenouiller à chaque coin des degrés (n. 33, 2o et 5o).

97. Introït et " Kyrie ". — 1o Les servants ne se signent pas au commencement de l'introït, ne s'inclinent pas à la récitation du *Gloria Patri*, ni ne répondent *Sicut*. 2o Ils répondent aux *Kyrie* et aux *Christe*, observant bien de réciter leurs répons après le prêtre (non avant ni pendant qu'il récite). 3o Si le prêtre va s'asseoir, les servants agissent comme il est dit pour le *Gloria* (n. 98, 2o et 4o).

98. "Gloria". — 1o Les servants font les mêmes inclinations de tête (n. 30, 3o) que le prêtre, pendant la récitation du *Gloria* et le signe de la croix (en silence) à la fin (n. 37, 2o), ce qu'ils ne font pas à une messe basse (n. 30, 6o). 2o Si le prêtre s'assied, ils se hâtent (le 2e comme le 1er) d'aller faire la génuflexion au milieu sur le pavé (n. 31, 3o), et de se rendre (si possible devant le prêtre) à la banquette où ils se placent à chaque extrémité. En y arrivant

le 1er prend, de la main droite, la barrette (n. 27) et soulève, de la main gauche (sans aller en arrière de la banquette), l'arrière de la chasuble, ce que le 2e fait en même temps, mais de la main droite (l'autre étendue sur la poitrine). Dès que le prêtre est assis, le 1er présente la barrette avec baisers, s'il y a lieu (n. 32, 3o). Ils demeurent debout à chaque bout de la banquette, tournés comme le prêtre, mais un peu l'un vers l'autre et s'y tiennent les bras croisés (n. 35). 3o Le 1er suit avec soin le chant. Un peu avant un verset ou des mots qui exigent une inclination (*Gratias agimus*, s'il est rendu à la banquette, *Suscipe* et deux fois *Jesu Christe*), il se joint les mains, s'avance d'un pas, salue le prêtre (n. 30, 3o) puis s'incline vers l'autel; le 2e se joint les mains en même temps il s'incline vers l'autel (sans s'avancer ni saluer le prêtre). Un peu avant la fin des mots *gloriam tuam*, s'il est rendu à la banquette *deprecationem nostram*, et *Christe*, le 1er salue de nouveau le prêtre, reprend sa place et se croise les bras (n. 35), alors que le 2e cesse de s'incliner et se croise aussi les bras (n. 35). 4o A la fin du chant (après le 2e *Jesu Christe*), le 1er salue le prêtre, reçoit avec baisers, s'il y a lieu (n. 32, 3o), la barrette qu'il dépose aussitôt et ils précèdent le prêtre jusqu'au milieu de l'autel,le 1er se retirant un peu avant d'arriver au milieu, si le prêtre passe devant lui, et lui fait une inclination de tête (n. 95, 3o). 5o Ils font la génuflexion au côté du prêtre, relèvent l'aube comme il est dit pour l'arrivée (n. 95, 3o), et se tournant dos à dos vont s'agenouiller à leur place (sans autre génuflexion ni salut). 6o Si le prêtre ne va pas s'asseoir, les servants font les inclinations à l'autel pendant la récitation et pendant le chant.

99. Oraisons. — Les servants ne répondent pas aux oraisons (n. 28, 1o), mais ils inclinent la tête n. 30, 8o) aux mots *Oremus* et *Jesum Christum* (n. 30, 6o).

100. Epître. — 1o Lorsque le prêtre abaisse la voix, les servants répondent *Deo gratias*. 2o S'il y a deux épîtres, ils répondent *Deo gratias* après chacune, mais le 1er ne va transporter le missel qu'après la 2e (n. 102, 1o).

101. Prose. — 1o Si l'on chante une prose, comme le *Dies irae*, le 1er demeure agenouillé après avoir répondu *Deo gratias*, et ne va transporter le pupitre (n. 102, 1o) que vers la fin de la lecture, si le prêtre ne s'assied pas, ou s'il s'assied, ils l'accompagnent après qu'il l'a lue et se tiennent, comme il est dit pour le *Gloria* (n. 98, 2o), le 2e ne manquant pas de faire la génuflexion au milieu (n. 31, 5o), si le 1er n'en a pas le temps. Dans le *Dies irae* ils s'inclinent vers l'autel aux mots *Jesu pie*, et retournent à l'autel après *Gere curam mei finis*. 2o Au retour à l'autel ils relèvent l'aube et si le prêtre est monté par le devant de l'autel, le 1er va directement au pupître (pour le transporter), tandis que le 2e retourne directement s'agenouiller à sa place; mais si le prêtre est monté par le côté de l'autel, le 2e attend un peu pour aller faire la génuflexion au milieu avec le 1er (transportant le pupitre), après laquelle il va s'agenouiller à sa place (pendant que le 1er remonte déposer le missel).

102. Evangile. — 1o Le 1er servant, après avoir répondu *Deo gratias*, ou plus tard, s'il y a une prose (n. 101, 1o), monte directement à droite du prêtre

et s'y tient sur un degré au-dessous de lui, demeurant tourné comme lui. 2o Lorsque le prêtre se rend au milieu de l'autel, le 1er servant monte devant le missel (approche du milieu de l'autel, de la main gauche, le cierge qui éclaire le missel), relève la housse du pupitre, s'il y a lieu, saisit le pupitre avec les deux mains par les côtés (si le pupitre est monté sur un pied, il ne relève pas la housse et il le saisit avec les deux mains par la tige, évitant de le laisser basculer). Il se tourne alors vers le prêtre et descend directement au milieu où il fait seul la génuflexion, sur le pavé (n. 31, 3o), puis remonte directement au côté de l'évangile (passant devant le 2e encore agenouillé). Il y dépose le pupitre tout à fait au bout, mais de biais, le dos tourné vers le coin d'arrière de l'autel (ou droit en ligne avec le devant de l'autel, si le prêtre chante la messe en arrière de l'autel et tourné vers les fidèles) et se hâte d'en abaisser la housse et les signets. 3o Il ne répond pas (n. 38, 1o), se retourne immédiatement vers le prêtre (sans saluer) pour descendre directement au milieu (passant devant le 2e), fait les trois petits signes de croix (n. 37, 4o), en chemin, fait la génuflexion au milieu, et se retire à sa place, où il se tient debout tourné vers le missel; à *Dominus vobiscum*, le 2e se lève (ne répond pas) et fait les trois petits signes de croix (n. 37, 4o). Pendant le chant de l'évangile, ils font comme le prêtre, les inclinations et même la génuflexion vers le missel. 4o Après le chant de l'évangile, ils répondent *Laus tibi* et s'agenouillent (avant *Dominus vobiscum*).

108. PRÔNE. — S'il y a un prône, les servants observent ce qui est dit pour la messe basse (n. 66).

104. "Credo". — 1o Les servants font les mêmes inclinations de tête (n. 30, 3o) que le prêtre, pendant la récitation du *Credo*, et le signe de croix (en silence) à la fin (n. 37, 2o), ce qu'ils ne font pas à une messe basse (n. 30, 6o). 2o Ils inclinent la tête (n. 30, 3o) vers l'autel à *Jesum Christum* et à *simul adoratur;* ils s'inclinent médiocrement (n. 30, 2o) pendant que le prêtre fait la génuflexion et tout le temps qu'il récite le verset *Et incarnatus est... factus est.* 3o Si le prêtre s'assied, ils observent ce qui a été dit pour le *Gloria* (n. 98, 2o à 6o), excepté que pendant le chant du verset *Et incarnatus est... factus est,* ils s'agenouillent et s'inclinent médiocrement (n. 30, 2o), vers l'autel, le 1er saluant le prêtre (n. 30, 3o) avant et après, ainsi que pour les mots *simul adoratur,* et que l'on retourne à l'autel après les mots *remissionem peccatorum.* 4o Si le prêtre ne va pas s'asseoir, les servants font les inclinations à l'autel, pendant la récitation et pendant le chant.

ARTICLE II

De l'offertoire à la fin de la messe

Messe ou sacrifice proprement dit

a) *Offrande du pain et du vin*

105. Offertoire. — 1o Les servants ne répondent pas (n. 38, 1o) mais ils inclinent la tête (n. 30, 3o) au mot *Oremus.* 2o Lorsque le prêtre a chanté le mot *Oremus,* le 1er seul se rend sans génuflexion (n. 31, 2o) à la crédence. Il étend d'abord le manuterge (de la grandeur du plateau des burettes), place dessus le

Pl 300 Hoegg n'. 2

plateau avec les burettes (dépose les bouchons sur la crédence, mais laisse les couvercles abaissés). Il saisit alors de chaque main, les extrémités du plateau avec le manuterge. Si les burettes ne sont ni fixées par le pied ni entourées d'un cercle, il soutient le plateau avec les trois derniers doigts, et retient chaque burette avec le pouce et l'index. 3o Il monte ensuite sans salut ni génuflexion, au côté de l'épître, au bout de l'autel (non vis-à-vis le prêtre) et s'y tient sur un degré au-dessous de lui (à moins que le plus élevé ne dépasse suffisamment le bout de l'autel), dépose le plateau (non en avant, mais) au bout (au milieu entre les deux coins), et y demeure les mains jointes, tourné vers le prêtre (non vers le fond de l'autel).

106. Voile du calice. — Si le prêtre n'a pas plié le voile du calice, le servant le plie comme il est dit pour la messe basse (n. 69).

107. Présentation des burettes. — 1o Lorsque le prêtre arrive au coin, le 1er servant lui fait (les mains jointes) une inclination de tête (n. 30, 3o). Il prend la burette de vin par le bas (mais non en dessous), entre le pouce et l'index (par le haut, entre le pouce et le doigt majeur, s'il doit tenir le couvercle relevé), puis, de la même manière, de la gauche, la burette de l'eau (et essuie le pied de l'une et de l'autre, s'il faut, sur le manuterge). Il baise d'abord, s'il y a lieu (n. 32, 3o), la burette de vin et l'approche du calice, l'anse tournée vers sa propre gauche (non en avant). Dès que le prêtre l'a reçue, il fait passer dans sa main droite, la burette de l'eau (le couvercle relevé), la baise, s'il y a lieu, l'approche du calice, reçoit alors celle du vin dans la main gau-

che, la baise, s'il y a lieu, et la dépose dans le plateau (à droite). Il reçoit enfin celle de l'eau dans sa main droite, la baise, s'il y a lieu et la dépose. 2o Il se hâte alors de joindre les mains et de faire une inclination de tête (n. 30, 3o) au prêtre, avant qu'il se tourne. Reprenant enfin le plateau avec le manuterge, il (se tourne du côté de la crédence et y) descend. Lorsque le 1er servant part de l'autel, le 2e, faisant la génuflexion au milieu (n. 31, 3o), se rend à la crédence en même temps que lui.

108. Lavement des doigts. — 1o De retour à la crédence, le 1er servant dépose (bouchée) la burette de vin et prend le manuterge (qu'il ne place pas étendu sur son avant-bras comme à la messe basse). Le 2e prend alors, de la main gauche, par un bout (non par un côté) le plateau (spécial ou, à son défaut, celui des burettes, mais non un verre de table, ni une coupe), et, de la main droite, la burette d'eau (débouchée, ou le couvercle relevé) qu'il tient par le milieu (ou par l'anse). Ils remontent (le 1er à droite) au coin de l'autel (non au bout, mais) vis-à-vis le prêtre et demeurent tournés vers lui (sans saluer). 2o Lorsque le prêtre arrive au coin, ils lui font une inclination de tête (n. 30, 3o), Le 2e, avançant alors le plateau au-dessous des mains du prêtre (il l'élève), à deux ou trois doigts, verse lentement au-dessus du milieu (non sur le bord), un peu d'eau sur les doigts du prêtre (sans déplacer la burette), en tenant l'ouverture, à deux ou trois doigts au-dessus de ses mains et en observant de ne l'incliner qu'au moment de verser l'eau. Lorsque le prêtre élève les doigts, il cesse de verser, relevant complètement la burette avant de l'approcher de soi. Demeurant tourné vers le prêtre, il lui présente des deux mains le manuterge

ndu, pour que le prêtre le prenne par le milieu. 3o
ès que le prêtre s'est essuyé, ils lui fait une in-
ation de tête (n. 30, 3o), avant qu'il se tourne
lescendent à la crédence. 4o En y arrivant, le 2e
se, s'il faut, l'eau qui a servi (sans essuyer le
eau), dans un vase spécial (à défaut de piscine),
eplace les burettes de vin (à droite) et d'eau, et
recouvre du manuterge étendu (pour qu'il sèche).
Le 1er se hâte enfin de prendre la clochette (rete-
t, s'il faut, le bouton), vont faire la génuflexion
milieu (n. 31, 3o) et s'agenouillent à leur place, le
y déposant aussitôt la clochette (sans bruit) de-
t soi.

09. "Orate, Fratres". — Après que le prêtre
t retourné vers l'autel, les servants récitent *Sus-
iat* (sans s'incliner). S'ils ne sont pas rendu à
r place, ils se tournent vers l'autel et s'agenouil-
t là où ils se trouvent, pour réciter cette prière.

b) *Consécration du pain et du vin*

10. Préface et "Sanctus". — 1o Les servants
sent les chantres répondre à la préface (n. 38,
. 2o Lorsque le prêtre a fini la préface et s'incli-
(non avant), le 1er servant prend (avec soin) la
chette de la main droite, et, lorsque le prêtre ré-
e le *Sanctus*, il sonne un (seul) coup à chacun des
is mots *Sanctus* que dit le prêtre; il dépose ensuite
clochette (sans bruit et sans se lever, mais au be-
n avec la main gauche), sur le plus haut degré, à
ite du prêtre, s'il ne doit pas sonner encore avant
monter (n. 111, 1o). 3o Ils se signent (en silence)
même temps que le prêtre, aux mots *Benedictus*,

etc., ce qui ne se fait pas à une messe basse (n. 30, 6o). 4o Ils allument (ou l'un d'eux allume) les deux cierges placés sur un chandelier devant eux, ou vont les prendre (allumés) à la sacristie.

111. CONSÉCRATIONS ET ÉLÉVATIONS. — 1o Lorsque le prêtre, après avoir tenu les mains étendues sur le calice et l'hostie, fait les signes de croix, (le 1er, si c'est l'usage, sonne deux coups, dépose la clochette comme il est dit au n. 110, 2o, puis) ils montent (sans génuflexion) directement, chaque côté du prêtre, s'agenouillent sur le bord du plus haut degré (ou s'il est trop étroit, sur le suivant), et y demeurent les mains jointes. 2o Lorsque le prêtre, après avoir pris l'hostie, s'appuie les coudes sur le bord de l'autel, pour prononcer les paroles de la consécration, le 1er prend (délicatement) la clochette (gardant encore la main gauche étendue sur la poitrine comme le 2e). Quand le prêtre fait la génuflexion, le 1er sonne un (seul) coup et alors seulement, ils soulèvent, chacun de la main la plus rapprochée, le coin de la chasuble; il sonne un deuxième coup (un seul) lorsque le prêtre élève la sainte hostie, qu'ils regardent avec foi, piété et amour (11); lorsque le prêtre dépose la

(11) En regardant la sainte hostie, avec foi, piété et amour, pendant que le prêtre l'élève à la messe, et en disant (le nombre de fois qu'on peut) : "Mon Seigneur et mon Dieu ", on gagne chaque fois, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, et de plus, quand on a été fidèle à cette pratique, au moins une fois par jour, pendant 7 jours de suite, une indulgence plénière, si l'on communie (Pie X, 1 mai—12 juin 1907).—On ne gagne aucune indulgence, en regardant le calice à la deuxième élévation. Mais on peut bien réciter, en ce moment, comme en tout autre temps : " Père éternel, je vous offre le Sang très précieux de Jésus-Christ, en

sainte hostie, ils laissent retomber la chasuble (le 2e rejoignant aussitôt les mains), puis le 1er sonne un troisième coup (un seul), pendant la génuflexion du prêtre, dépose la clochette (avec soin) et rejoint les mains. Ils agissent exactement de la même manière à la consécration et à l'élévation du calice. 3o Après l'élévation du calice, le 1er dépose la clochette un peu vers sa droite, rejoint les mains, et, se tournant dos à dos, ils descendent (sans salut ni génuflexion) directement à leur place. C'est alors qu'ils éteignent leurs cierges ou les rapportent (allumés) s'ils les ont pris à la sacristie, si la messe n'est pas de *Requiem* (n. 19, 2o). S'il n'y a qu'un servant, il agit comme à la messe basse (n. 74), mais allume ces deux cierges, s'ils sont sur le degré.

112. "PATER". — 1o Ils laissent les chantres répondre avant et après le *Pater* (n. 38, 1o), mais ils répondent *Sed libera*, si on l'exige. 2o A une messe de mariage, au commencement du *Pater*, le 1er (sans génuflexion) va prendre le carton (ou le livre), sur la crédence, fait la génuflexion au bas sur le côté, monte et, après *Sed libera nos*, le dos tourné aux époux, tient le carton (ou le livre ouvert), appuyé sur son front devant le prêtre qui récite deux oraisons tourné vers les époux. Le 2e (resté agenouillé à sa place), répond *Amen* comme le 1er, aux deux oraisons, puis le 1er (ferme le livre), fait la génuflexion

---

expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise ", (on peut ajouter), pour obtenir la grâce de... ou pour le soulagement des âmes de...... et de.... " sans perdre l'indulgence de 100 jours chaque fois (Pie VII, 22 septembre 1817).

au haut, dépose le carton (ou le livre) et retourne (sans autre génuflexion) à sa place.

113. "AGNUS DEI". — 1o Ils laissent les chantres répondre avant les *Agnus Dei* (n. 38, 1o), mais ils répondent *Et cum spiritu tuo*, si on l'exige. 2o A la fin de chacun des *Agnus Dei*, ils se frappent la poitrine (n. 36, 2o), si la messe n'est pas de *Requiem*.

114. "DOMINE, NON SUM DIGNUM". — 1o Ils ne se frappent pas la poitrine à ces mots quand même ils devraient communier. 2o On ne sonne pas à ces mots, quand même on aurait l'habitude de le faire à une messe basse (n. 77, 1o).

c) *Consommation du sacrifice*

115. COMMUNION DU PRÊTRE. — 1o Lorsque le prêtre consomme la sainte hostie, les servants inclinent la tête (n. 30, 3o). 2o Lorsqu'il découvre le calice (à une messe de *Requiem*, on n'éteint pas alors les cierges), le 1er prend (avec soin) la clochette (quand même une autre messe devrait suivre immédiatement) et va (seul, sans génuflexion) la déposer sur la crédence, regardant alors si quelqu'un doit communier, et, dans ce cas, observe le n. 116, si personne ne communie, il observe le n. 117. Le 2e servant reste agenouillé à sa place jusqu'au moment d'aller dire le *Confiteor* (n. 116), sur le côté, ou de transporter le missel (n. 121, 1o).

116. COMMUNION DES FIDÈLES. — Le 1er servant (laissant les burettes sur la crédence, mais) apportant la nappe de communion, s'il faut, va s'agenouiller au côté de l'épître sur le plus bas degré ou sur le

pavé (n. 33, 2o), vis-à-vis le prêtre, tourné vers le côté de l'évangile et, en même temps, le 2e va s'agenouiller sur le même degré, du côté de l'évangile, en face de lui. Pendant que le prêtre prend le précieux Sang (non avant), ils récitent le *Confiteor*, etc., comme il est dit au n. 49 et suivants. Après la distribution de la communion, le 1er présente les burettes comme il est dit au n. 117. S'il n'y a qu'un servant, il agit comme à la messe basse (n. 79).

117. Purification. — 1o Le 1er servant (si personne ne communie, ou après la distribution de la communion) prend le plateau des burettes avec le manuterge comme à l'offertoire (n. 105, 2o) et monte au bout de l'autel. S'il n'y a pas eu distribution de la communion, il fait une génuflexion simple (n. 31, 4o) au bas avant de monter; si elle a eu lieu, il la fait en même temps que le prêtre avant la fermeture du tabernacle, mais l'omet si le tabernacle est déjà fermé. Il dépose le plateau au même endroit qu'à l'offertoire (n. 105, 3o) et s'y tient les mains jointes, tourné vers le prêtre (non vers le fond de l'autel). Il s'incline médiocrement (n. 30, 2o) pendant que le prêtre prend le précieux Sang (il reste debout si le prêtre ouvre alors le tabernacle pour y déposer ou en sortir un ciboire, ou une lunule). 2o Lorsque le prêtre est sur le point de présenter le calice, le 1er servant (étendant la main gauche sur sa poitrine), prend, dans la droite, la burette de vin (seule), en retient le couvercle et s'approche de lui (sans génuflexion, ni salut ni baiser). Lorsque le prêtre lui présente le calice, il avance la burette, la tient à trois doigts au-dessus du calice, ne l'inclinant qu'en ce moment, et verse un peu de vin au milieu (non sur la paroi) du calice. Lorsque le prêtre élève le ca-

lice, il relève entièrement la burette, la retire et (sans salut ni génuflexion) retourne (par sa droite) au bout de l'autel où il prend aussitôt la burette de l'eau dans sa main gauche.

REMARQUE. — Si le prêtre doit dire (ou chanter) une au-
tre messe, le 2e servant transporte le missel à la première
messe (aussi à la deuxième, le jour de Noël), dès que le
prêtre a pris le précieux Sang, et le 1er, resté à genoux à sa
place, ne présente pas les burettes, vu que ce prêtre (pour
rester à jeun, en vue de la messe suivante) ne prend ni pu-
rification (n. 117) ni ablutions (n. 118), à la première
messe (non plus qu'à la deuxième, le jour de Noël), mais il
les présente comme de coutume à la dernière messe (2e ou
3e) que ce prêtre célèbre.

118. ABLUTIONS. — 1o Lorsque le prêtre arrive au
coin, le servant lui fait une inclination de tête (n.
30, 3o) et verse du vin sur ses doigts (sans les tou-
cher) au milieu (non sur la paroi) du calice, n'incli-
nant la burette qu'au moment de verser et la rele-
vant (complètement) dès que le prêtre élève les
doigts. Déposant alors la burette de vin (à droite)
sur le plateau, il fait passer celle de l'eau dans sa
main droite et verse de l'eau de la même manière.
Il se hâte ensuite de déposer la burette de l'eau et 2o
salue le prêtre (n. 30, 3o), les mains jointes, avant
qu'il se tourne. Il descend enfin à la crédence (sans
génuflexion au bas). 3o En y arrivant, il dépose le
plateau (replace les bouchons) et étend de nouveau
le manuterge sur les burettes. Il laisse le voile du
calice au côté de l'épître. 4o Pendant ce temps, le 2e
reste agenouillé en avant, s'il n'y a pas eu distribu-
tion de la communion, ou sur le côté, si elle a eu
lieu. Le 1er tâche de partir de la crédence lorsque
le 2e a replacé le pupitre et ils font la génuflexion
au milieu ensemble.

119. Transport du missel *au côté de l'épître.* — 1o Pendant que le prêtre est au coin de l'épître, le 2e monte directement auprès du missel, éloigne un peu le pupitre à gauche (dépose le cierge à droite du corporal, sans génuflexion), relève la housse et saisit le pupitre comme avant l'évangile (n. 108, 2o). 2o Sans faire de génuflexion au haut, il se tourne vers le prêtre, descend directement au milieu, y fait la génuflexion, puis remonte directement au coin de l'épître. Il y dépose le pupitre droit comme il était au commencement de la messe, abaisse la housse et les signets, et trouve la post-communion, s'il peut (ce qu'il ne doit pas faire à une messe basse). Il se tourne vers le prêtre (sans saluer), descend et, rejoint par le premier, ils font la génuflexion au milieu et s'agenouillent à leur place. C'est alors que l'un d'eux éteint ou qu'ils éteignent leurs cierges ou les portent (allumés) à la sacristie, si la messe est de *Requiem.* S'il n'y a qu'un servant, il agit comme à la messe basse (n. 82).

d) Action de grâces

120. Postcommunion et oraisons. — 1o Ils ne répondent pas aux oraisons, mais *Deo gratias* ou *Amen*, si on l'exige. 2o A une messe de mariage, pendant la dernière oraison, le 1er prend le carton (ou le livre) et le 2e le bénitier, et, pendant le *Deo gratias*, chacun monte (sans génuflexion) par le côté. Le 2e seul se tient tourné vers les époux, et le 1er soutient le carton (ou le livre ouvert) appuyé sur son front devant le prêtre qui récite une (seule) oraison tourné vers les époux. Ils répondent *Amen*, puis, après l'oraison, ou après l'allocution qui peut

suivre, le 2e présente l'aspersoir avec baisers au prêtre et l'en reçoit de la même manière (n. 32, 2o) ; s'il n'y a qu'un servant, il ne prend le bénitier qu'après avoir reporté le carton (ou le livre) ; ils se tournent vers l'autel pour descendre (sans génuflexion ni salut), déposent ces objets et reprennent leur place, ou le 1er transporte alors le missel, s'il y a lieu (n. 121, 1o).

121. TRANSPORT DU MISSEL *au côté de l'évangile.*— 1o Si le missel est resté ouvert, le 1er servant pendant le *Deo gratias*, (ou après l'aspersion des époux), monte directement au coin de l'épître, où il éloigne le cierge et transporte le pupitre comme pour le premier évangile (n. 102, 2o). Quand il fait la génuflexion au milieu, il la prolonge (ou s'agenouille), s'il ne peut monter et déposer le pupitre avant la bénédiction, incline la tête (n. 30, 3o) et, après avoir répondu *Amen*, avec le 2e, sans se signer, remonte directement et dépose le pupitre comme pour le premier évangile (n. 102, 2o). Il se tient sur le 2e degré (à moins que le premier ne dépasse suffisamment le bout de l'autel). S'il n'a pas reçu la bénédiction au bas, il s'agenouille aussitôt sur le bord du marchepied, tourné vers le prêtre, incline la tête (n. 30, 3o), se signe en silence (n. 37, 2o) et répond *Amen*, avec le 2e, avant de se relever. Debout, à gauche du prêtre et tourné vers le fond de l'autel, il répond *Et cum spiritu tuo*, fait les trois signes de croix (n. 37, 4o) puis répond *Gloria tibi*. Il se tourne alors vers le prêtre (sans saluer) pour descendre directement au milieu (passant devant le 2e), fait la génuflexion et se retire au côté de l'épître où il se tient debout tourné vers le missel.

122. BÉNÉDICTION. — Les servants reçoivent, après *Deo gratias*, la bénédiction (sans changer de place, si le missel a été laissé fermé). Ils inclinent la tête (n. 30, 3o), se signent en silence (n. 37, 2o) et répondent *Amen*.

123. DERNIER ÉVANGILE. — 1o Lorsque le prêtre est arrivé au coin, les servants se lèvent (mais restent à leur place), le 1er se tournant vers le prêtre; ils répondent *Et cum spiritu tuo*, font les trois petits signes de croix (n. 37, 4o) et répondent *Gloria tibi*. 2o Pendant l'évangile, ils font la génuflexion, s'il y a lieu, en même temps que le prêtre. Après l'évangile, ils répondent *Deo gratias* et le 1er va chercher la barrette.

CHAPITRE III

Après la messe chantée

124. DÉPART DE L'AUTEL. — 1o Quand le prêtre est descendu de l'autel, les servants s'approchent de lui et font la génuflexion quand même il ne ferait qu'une inclination (n. 30, 3o). Le 1er présente alors à droite la barrette avec baisers, s'il y a lieu (n. 32, 3o). 2o Ils précèdent ensuite, de deux ou trois pas, le prêtre à la sacristie, sortant, selon l'usage général, par le côté de l'épître, le 2e passant alors devant le milieu de l'autel (à droite du prêtre) sans autre génuflexion. Si, par exception, ils doivent sortir par le côté de l'évangile, le 1er ne fait pas d'autres génuflexion en passant devant le milieu de l'autel (à gauche du prêtre).

En diverses circonstances, les servants doivent observer ce qui est dit au n. 39 et suivants.

125. Arrivée à la sacristie. — L'on ne prend pas d'eau bénite en rentrant à la sacristie.

126. Déposition des vêtements. — 1o En arrivant, les servants s'arrêtent à un pas du degré du vestiaire, se retournent vers le prêtre (l'un d'eux le salue, lorsqu'il passe devant soi), font en même temps que lui, une inclination profonde (n. 30, 1o) à la croix de la sacristie (mais ne saluent pas le prêtre) et se hâtent de monter sur le marchepied du vestiaire. Le 1er reçoit à droite, la barrette du prêtre (s'il s'en est servi), baisant la main puis la barrette, si les ornements ne sont pas noirs (n. 32, 3o, *a*). 2o S'ils ne peuvent rendre tous les services décrits ici (3o), le 2e se contente de détacher, s'il faut, les rubans du manipule (sans l'enlever), et seulement après que le prêtre a enlevé la chasuble. 3o S'ils le peuvent, ils reçoivent alternativement les vêtements. L'un d'eux, la *chasuble*, la saisissant de chaque main sur les épaules, de sorte que les deux parties, avant et arrière, soient égales de toutes parts et (observant de ne pas avoir les pieds sur les rubans), l'étend sur le vestiaire comme elle était avant la messe. Pendant que le prêtre enlève l'étole, le 2e détache le *manipule* (s'il n'est qu'épinglé, il laisse ce soin au prêtre), mais ne l'enlève pas. Le 1er reçoit l'*étole* (pliée en deux), la plie encore et en baise l'une des croix inférieures, puis la dépose, de biais, sur la chasuble, les franges à gauche, près du bord du vestiaire et l'autre bout au fond, à la droite du prêtre. Le 2e reçoit la *manipule*, le baise sur une des croix inférieures et le dépose, de biais, mais en travers de l'étole, les franges à droite du prêtre, près du bord; si le prêtre a déposé lui-même l'étole, il place le manipule en croix par-dessus. L'un d'eux reçoit le *cor-*

don, le plie en quatre et en huit, puis le dépose en ligne droite sur le milieu de l'étole et du manipule (les glands à gauche ou à droite selon sa commodité). L'autre saisit l'*aube* de la main droite sur l'épaule droite, et de l'autre sur la gauche et (observant de de pas avoir les pieds sur le bas) l'étend sur les autres vêtements, aussi loin que possible au fond (sans relever l'arrière). S'il reçoit l'*amict*, il le saisit par les deux coins où tiennent les cordons, le baise (à côté de la croix du milieu) et le dépose sur l'aube. 4o S'ils doivent remplir quelque fonction propre au sacristain (comme d'aller chercher le missel, d'éteindre les cierges, de rapporter les burettes, etc.), l'un d'eux le fait; il observe les précautions qu'on lui a indiquées. 5o S'ils ont communié vers la fin de la messe, ils vont continuer leur action de grâce auprès de l'autel (12).

---

(12) Après avoir servi la messe, les servants pourront, très utilement, avant de partir de l'église, réciter les actes suivants :

a) *Acte d'amour* : " Mon Dieu qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies " et parce que vous résidez pour moi dans ce tabernacle, " je vous aime de tout mon coeur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous "; *b*) *Acte de remerciement* : " Mon Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement, de m'avoir créé, racheté par votre Fils et fait enfant de votre Eglise ", enfin je vous remercie de vous être donné si souvent à moi dans la sainte communion et de me permettre de servir le prêtre à l'autel ; *c*) *Acte de demande* : " Mon Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de vous aimer davantage et " de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il ".

TABLE DES MATIERES

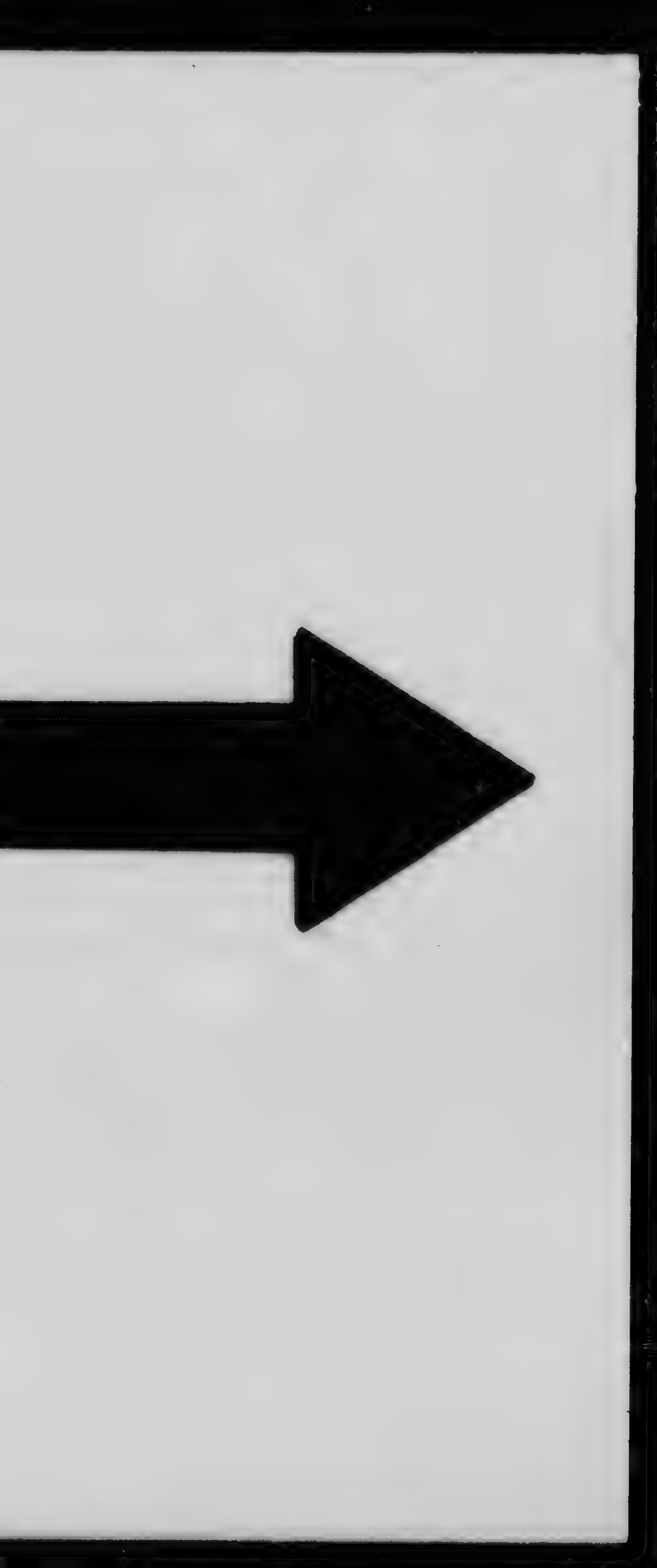
DU

Jeune Servant de Messe

Troisième partie

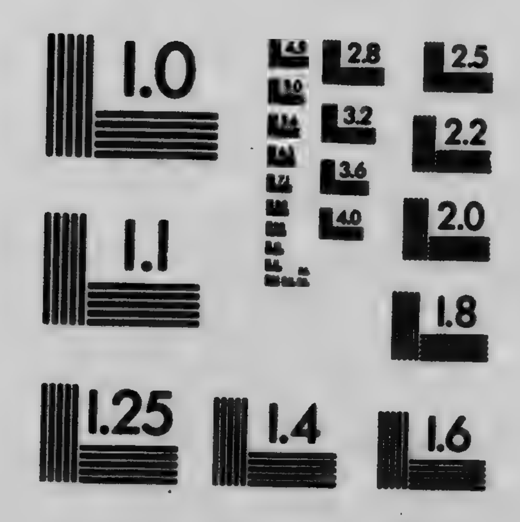
SERVICE DE LA MESSE CHANTEE





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)









Du même auteur :

LE FUTUR SERVANT DE MESSE

basse et chantée

3e édition

5 sous l'unité, 6 pour 25 sous, ou 5 **franco.**

relié avec le suivant 25 sous.

LE JEUNE SERVANT DE MESSE

basse et chantée

(Service de la messe.)

15 sous l'unité, 7 pour $1.00 ou 6 **franço.**

relié avec le précédent 25 sous.

TENUE DES FIDELES A L'EGLISE

2e édition

16 pages, 50 pour $1.00 (**franco**); 300 pour $5.00.

INDULGENCES PARTIELLES

10e édition

8 pages, 150 pour $1.00 (**franco**).

LE CHEMIN DE LA CROIX

Comment le faire pour en gagner les indulgences

5e édition.

6 pages, 200 pour $1.00 (**franco**).

